

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL

et du Vignoble neuchâtelois

ORGANE DE PUBLICITÉ ET JOURNAL QUOTIDIEN POUR LE CANTON DE NEUCHÂTEL ET LES CONTRÉES AVOISINANTES - PARAIT TOUS LES JOURS, EXCEPTÉ LE DIMANCHE

ANNONCES - Bureau 1, rue du Temple-Neuf

14 c. le millimètre, min. 25 mm. Petites annonces locales 10 c. le mm., min. 1 fr. - Avis tardifs et urgents 30, 40 et 50 c. - Réclames 50 c., locales 30 c. - Mortuaires 20 c., locaux 14 c.

Pour les annonces de provenance extra-cantonale, s'adresser aux Annonces Suisses S. A., agence de publicité, Genève, Lausanne et succursales dans toute la Suisse

ABONNEMENTS

SUSSE, franco domicile. 1 an 6 mois 3 mois / mois
20.- 10.- 5.- 1.70
ETRANGER : Mêmes prix qu'en Suisse dans la plupart des pays d'Europe et aux Etats-Unis, à condition de souscrire à la poste du domicile de l'abonné. Pour les autres pays, les prix varient et notre bureau renseignera les intéressés
TÉLÉPHONE 5 12 26 - CHEQUES POST. IV. 178

LA POLITIQUE L'ENJEU DE LA BATAILLE DE LIBYE

Il est difficile de savoir de quelle manière précise se développe la grande offensive de Libye et où en sont, à l'heure actuelle, après six jours de mouvement, les opérations en cours. De part et d'autre, les communiqués des belligérants laissent entrevoir que la situation ne leur serait pas défavorable mais il est impossible, d'après les renseignements officiels et officieux, de fixer cette situation sur la carte. Le résultat dépend de la grande bataille de chars qui se livre, ou plus exactement des différents engagements qui constituent cette bataille, sur un front fort étendu, combats qui peuvent se prolonger pas mal de temps encore.

Ce que l'on sait, en revanche, c'est que du côté britannique, l'attaque a été soigneusement préparée. M. Churchill a tenu à annoncer lui-même aux Communes qu'elle avait été au cours de longs mois et qu'un soin tout particulier avait été apporté à l'équipement et l'armement. De fait, les forces impériales disposent, maintenant pour une part, de matériel américain - en chars notamment - qui a pu parvenir en Egypte et qui sera à même ainsi de faire ses preuves. Pour le surplus, les troupes semblent nombreuses et bien entraînées. Celles qui ont été mises en avant jusqu'ici et qui ont occupé les premiers points mentionnés appartiennent aux différents Dominions ; mais il n'est pas exclu que les soldats anglais soient derrière et en nombre. Enfin, il faut ajouter à cela le rôle essentiel que joue la R.A.F., qui soutient les opérations de terre selon les méthodes mêmes empruntées à l'ennemi ; et celui, non moins important, qu'assume la flotte de guerre le long du littoral. Ce sont là autant d'atouts de première valeur pour la Grande-Bretagne.

L'on est moins bien renseigné sur les disponibilités exactes de l'armée adverse. Les informations de Berlin et de Rome ont souligné, dès le déclenchement de l'offensive, que les forces de l'Axe n'allaient pas être prises au dépourvu. Assurément, la

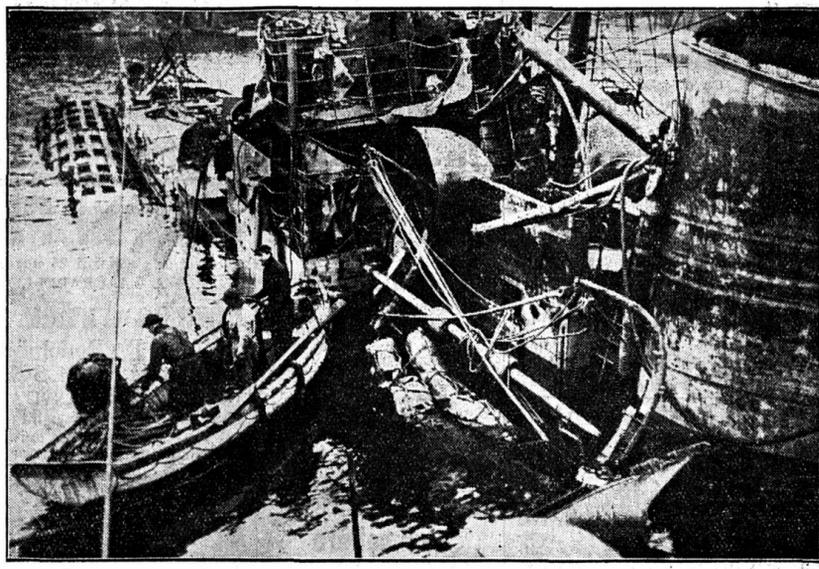
résistance qui s'effectue depuis quelques jours démontre que la situation n'est pas la même que celle de l'hiver dernier où les Italiens, en face de l'attaque britannique, ne purent que se retirer progressivement. Mais toute la question est de savoir si le général Rommel dispose d'effectifs et d'hommes suffisants pour contenir et enrayer nettement la poussée ennemie, et si, le cas échéant, il peut compter sur du renfort dont l'arrivée en Afrique ne serait pas entravée en Méditerranée. Dans le cas contraire, et pour sauver l'essentiel de ses forces il ne pourrait que céder du terrain et de replis stratégiques en replis stratégiques, il ne pourrait que rééditer en somme l'opération des Italiens de l'hiver dernier.

Mais, pour l'heure, nous n'en sommes pas là et les adversaires en présence paraissent, au contraire, avoir engagé la lutte à fond ; cela indique que, de part et d'autre, ils nourrissent de fermes espoirs. Les forces de l'Axe consolideraient singulièrement à coup sûr leurs positions en Afrique du nord si elles parvenaient à réduire à rien l'offensive britannique. Quant aux Anglais, s'ils aboutissent dans leurs desseins, s'ils réussissent en particulier à mettre hors de jeu les divisions blindées germano-italiennes, la porte leur serait grande ouverte vers la Cyrénaïque et, plus que l'hiver dernier, étant donné leur nombre et leur état de préparation, ils pourraient réaliser une avance sur ce terrain qui leur vaudrait pratiquement la possession de l'Afrique du nord.

On saisit ainsi toute l'importance de l'enjeu de la bataille de Libye et l'on ne saurait prétendre qu'elle n'a pas de signification au regard du conflit général. Même s'il ne s'agit pas là directement de la création de ce deuxième front que souhaitait le dictateur Staline, la guerre africaine, en se rallumant, constitue au front sud du bloc germano-italien une menace dont les dirigeants de l'Axe eux-mêmes ne se cachent pas la réalité.

R. B.

LE RENFLOUEMENT DE CONTRE-TORPILLEURS SUÉDOIS



Les travaux de remise à flot des trois contre-torpilleurs suédois qui avaient fait explosion, il y a environ deux mois, se poursuivent activement. - Voici le « Göteborg » émergant des flots.

C'est sans répit que la lutte des chars continue de se dérouler en Cyrénaïque

Les troupes impériales se sont emparées de Gambut

Le communiqué du Caire
LE CAIRE, 24 (Reuter). - Communiqué du grand quartier général britannique de lundi :
La bataille principale entre les forces britanniques et allemandes s'est poursuivie dans la région de Sidi Rezegh. Cette bataille où l'on combat des deux côtés avec la plus grande résolution, s'est déroulée sans inter-

ruption depuis quarante-huit heures. Entre temps, les troupes néo-zélandaises qui ont pris Sidi Azeiz et Capuzzo, poursuivent leur avance vers l'ouest le long de la route de Trich-Capuzzo et ont pris Gambut, important centre de ravitaillement ennemi à mi-chemin entre Tobrouk et Bardia. Dans la région de Halfaya - Sidi-Omar, les troupes indiennes poursuivent leurs opérations à l'arrière des dispositions offensives de l'ennemi, lesquelles sont maintenant isolées de l'ouest.

Les forces britanniques de Tobrouk consolident le terrain qu'elles ont gagné. Elles signalent qu'elles se sont emparées, en outre, du matériel d'un certain nombre de pièces d'artillerie de campagne de l'ennemi. Relativement à la bataille de chars, nos forces aériennes ont poursuivi avec succès leurs attaques à la bombe et à la mitrailleuse sur les forces armées ennemies et sur les concentrations de transports mécanisés dans la zone de la bataille.

complètement cernées et vont vers leur anéantissement. La supériorité de la R.A.F. est bien maintenue en dépit de la tentative tardive allemande de rétablir l'équilibre en envoyant hâtivement des renforts de chasseurs et de bombardiers en Libye.

Les combats se poursuivent sans cesse depuis six jours, et les hommes et les machines, des deux côtés, doivent s'approcher de la limite de l'endurance. Il est donc raisonnable d'escompter des nouvelles de caractère décisif d'ici un ou deux jours.

(Voir la suite en dernières dépêches)

PAROLES OPPORTUNES EN TEMPS DE GUERRE

Le mot d'ordre au peuple suisse de nos conseillers fédéraux

Notre correspondant de Berne nous écrit :
A deux jours d'intervalle, deux conseillers fédéraux se sont adressés au grand public, non point par le truchement du microphone, mais en parlant directement à leurs auditeurs. Il semble d'ailleurs que, depuis quelque temps, nos gouvernants ont compris qu'il fallait rompre ce silence officiel qui n'est certes pas étranger au malaise politique signalé maintes fois déjà. En effet, M. de Steiger a prononcé récemment deux discours, l'un devant les délégués de la puissante Union suisse des paysans, l'autre devant les journalistes réunis pour leur congrès annuel.

Toutefois, les deux derniers exposés, celui de M. Wetter, à Zurich, celui de M. Stampfli, à Uster, ont une portée plus étendue. Ils trouvent aussi un plus vaste écho, preuve en soit la place que les journaux leur ont réservée.

L'accueil aussi est favorable, à juste raison. MM. Wetter et Stampfli sont actuellement aux prises avec les difficultés immédiates, les problèmes les plus urgents, ceux qu'il s'agit de résoudre pour assurer l'existence matérielle du pays. Ils n'ont pas le loisir de se perdre en théories et en discussions de principe. Ce sont les réalités toutes proches, les faits, les événements sur lesquels nous ne pouvons avoir aucune influence qui commandent plus impérieusement que n'importe quelle doctrine et qui suscitent sur le chemin de nos dirigeants des obstacles que les plus beaux raisonnements du monde ne peuvent pas écarter. Leurs paroles sont donc, avant tout, celles de réalistes et d'hommes d'action, et non point d'idéologues, elles expriment la pensée d'hommes politiques aux vues claires et non point de démagogues qui cherchent à capter la bienveillance de la foule en flattant ses desirs.

Aussi, quand MM. Wetter et Stampfli avertissent le peuple suisse que la politique de neutralité - à laquelle le Conseil fédéral reste inébranlablement attaché - impose certaines obligations aux citoyens, ce n'est assurément pas pour suivre le courant, pour mettre au pas notre pays, mais bien parce que l'intérêt général l'exige, l'intérêt général tel que seuls peuvent le connaître et le définir les hommes appelés, par leur tâche quotidienne, à en discerner

les multiples aspects, à déceler les rapports entre les faits de la politique et de l'économie, à considérer les événements en se dégageant des passions du moment, à tâcher d'en prévoir les développements et les conséquences.

D'ailleurs, le président de la Confédération l'a relevé, dans un des meilleurs passages de son exposé, à l'intention de ceux qui, bien au chaud, bien à l'abri, ne manquant de rien, ne se gênent pas de « dire leur fait » aux grands de ce monde et aux puissants du jour : « le vrai courage ne consiste pas en paroles », il se révèle surtout à la vaillance que nous mettons à porter chacun notre croix. Pour nous, pour le peuple suisse considéré dans son ensemble, cette croix est encore bien légère. Elle s'alourdira, n'en doutons point. M. Stampfli, bien placé pour le savoir, l'a encore répété à Uster. Il a aussi rappelé que nos ancêtres avaient connu des temps plus difficiles encore où l'indépendance du pays n'était plus qu'un mythe, où les hommes d'Etat - qui font aujourd'hui figure de grands patriotes - étaient installés au pouvoir par les baïonnettes de l'étranger, où ils allaient chercher hors de nos frontières, des mains et de la grâce d'un maître étranger, la constitution du pays. La Suisse a survécu à la tourmente révolutionnaire de 1798 ; il tient avant tout à la sagesse de son peuple qu'elle survive aux bouleversements actuels, qui sont d'ordre social plus encore que politique. Voilà, en somme, le message qui se dégage de ces deux discours.

Les propos des deux magistrats ne constituent pas seulement un sérieux avertissement au peuple suisse, ils témoignent - en particulier en ce qui a trait à la politique étrangère - d'une remarquable unité de vues au gouvernement. C'est là une garantie. La désunion de ses dirigeants a porté l'ancienne Confédération aristocratique au bord de l'abîme. Sans doute, la cohésion gouvernementale ne suffit pas à assurer l'indépendance du pays. Encore faut-il une entente étroite entre le peuple et ceux qui ont la charge des affaires publiques. Dans un pays comme le nôtre, les citoyens doivent garder, en toute circonstance, leur droit de dire ce qu'ils pensent des faits et gestes de leur gouvernement et même d'affirmer leur opposition à certains dé-

tails de la politique générale. Une chose cependant n'est pas permise, une attitude est aujourd'hui coupable, c'est celle qui consiste à saper systématiquement la confiance en des hommes qui la méritent pleinement et qui, souvent plus que leurs détracteurs, ont la conscience des valeurs essentielles qu'il s'agit de sauver, au prix de quelques sacrifices temporaires. Le discours de Zurich et celui d'Uster le prouvent une fois de plus.

G. P.

LA GUERRE A L'EST

La poussée allemande contre Moscou

Le communiqué allemand
BERLIN, 24 (D.N.B.). - Le haut commandement de l'armée allemande communique :
Dans le secteur central du front de l'est, notre offensive gagne du terrain. Après des combats acharnés, la ville de Solnetchnogorski à 50 km. au nord-ouest de Moscou, a été prise par des troupes blindées.

Les combats devant Toula
MOSCOU, 24 (Reuter). - Le correspondant de guerre de la « Pravda » dit que les combats dans la région de Toula deviennent de plus en plus violents et que les Allemands s'efforcent de déborder la ville par l'ouest. Le 23 novembre, les Allemands ont employé cent chars et une grosse formation d'infanterie pour s'efforcer de prendre deux villages de cette région. Ils ont perdu dix chars et l'équivalent d'une brigade d'infanterie en tués et blessés.

Le communiqué soviétique
MOSCOU, 25 (Reuter). - Le communiqué soviétique du soir annonce :
Au cours de la journée du 24 novembre, nos troupes ont combattu l'ennemi sur tous les fronts. Dix-neuf avions allemands furent abattus au cours de combats aériens le 23 novembre. Nous avons perdu sept appareils.

La garnison de Tobrouk consolide ses positions

LE CAIRE, 24 (Reuter). - Pendant que les Néo-Zélandais élargissent le saillant pratiqué entre Gambut et Bardia, la garnison de Tobrouk consolide sans arrêt ses positions et diminue l'espace existant entre elle et les autres troupes britanniques au sud de Tobrouk. Espace réduit, selon certaines informations, à 6 kilomètres et demi.

Les Indiens continuent à contourner l'ennemi dans la région d'Halfaya et de Sidi Omar. Par ailleurs, les troupes Sud africaines prennent part aux combats. L'aérodrome de Gambut est maintenant inutile à l'ennemi, même s'il n'est pas occupé.

La zone où la bataille fait maintenant rage est très accidentée avec deux escarpements très rapprochés et de nombreux « wadis », ou vallées descendant jusqu'à la mer et ne constituant pas un très bon terrain pour les tanks lourds. Il ne sera facile ni pour un parti, ni pour l'autre de se dégager d'une bataille si âprement disputée.

Corps à corps acharnés près de Sidi Rezegh

LE CAIRE, 24 (Reuter). - Les Sud Africains sont entrés en action près de Sidi Rezegh et ont participé à des corps à corps acharnés.

La situation vue par un commentateur militaire anglais

LONDRES, 25 (Reuter). - Dans son commentaire militaire, « Annalist » écrit :
Il n'est pas aisé de faire un tableau de l'ensemble de la bataille en Libye, car une série d'engagements s'y livrent sur de vastes étendues. Les pertes ont été lourdes de part et d'autre, mais l'avantage est resté aux Britanniques, comme le prouvent leurs gains croissants de positions qui sont les seules indications positives de la tournure de la bataille. Après Bardia, Gambut est maintenant tombée aux mains des Alliés.

La situation des forces de l'Axe à Solium est désespérée. Elles sont

LA LUTTE CONTRE LE BOLCHÉVISME

Aujourd'hui à Berlin siègeront les délégués d'une douzaine d'Etats à l'occasion du renouvellement solennel du pacte antikomintern

Notre correspondant de Berlin nous téléphone :
Une activité fébrile règne à Berlin. On y attend, en effet, la venue des représentants de plus d'une douzaine d'Etats. Ces présidents de conseil, ministres des affaires étrangères, ambassadeurs ou représentants diplomatiques vont assister au renouvellement des assurances prises lors du pacte antikomintern de 1936.

On prévoit la présence du comte Ciano, de l'ambassadeur du Japon Osahima, du ministre des affaires étrangères de Finlande, M. Witting, du frère du général Antonesco, M. Michel Antonesco, ministre des affaires étrangères de Roumanie, du « premier » slovaque M. Tuka, du ministre des affaires étrangères de Hongrie, M. Bardossy, des ministres des affaires étrangères de Bulgarie, du Danemark et de Croatie, enfin des représentants du Mandchoukouo à Berlin. On parle de la participation du gouvernement de Nankin à la signature qui aura lieu sous peu.

Le pacte antikomintern est, comme son nom l'indique, un instrument de défense et de lutte contre le bolchévisme et, ajoute-t-on à la Wilhelmstrasse - contre tous les serviteurs, amis ou défenseurs de ce dernier.

C'est une démonstration idéologique et aussi politique de la solidarité anticomuniste.

La participation de l'Espagne est également un des faits les plus intéressants de cette rencontre diplomatique dont la presse allemande parle avec une grande satisfaction.

La réunion qui aura lieu à Berlin prendra des résolutions qui affirmeront d'une manière tangible et directe la solidarité qui existe entre les puissances qui ont subi ou subissent la pression bolchéviste.

Il est intéressant de constater que la rencontre a lieu alors que la situation de la Russie et de sa capitale est plus en danger que jamais. C'est en effet devant Moscou que se déroulent les opérations les plus pénibles pour

les Russes à l'heure actuelle. Au sud et au nord de ce front, disent les milieux militaires allemands, la situation empire de jour en jour pour les défenseurs. La retenue de ces milieux n'est pas aujourd'hui, semble-t-il, autre chose que le calme qui précède la publication de grands succès. Ces succès pourront être d'autant plus relevés s'ils se produisent au moment où la moitié de l'Europe est réunie dans la capitale du Reich, pour assister à une signature qui, sans revêtir l'importance du pacte à trois, est, à en croire la presse berlinoise, un des événements culminants de l'histoire européenne.

L'opinion de la Wilhelmstrasse
BERLIN, 24 (DI) - La cérémonie de Berlin au cours de laquelle le pacte antikomintern sera prolongé aujourd'hui mardi est considérée dans les milieux politiques de la capitale comme un acte au cours duquel sera scellée la grande alliance défensive contre la puissance destructrice du monde : le bolchévisme.

Cette manifestation est accueillie avec satisfaction. Elle permettra de créer l'ordre nouveau en Europe et de garantir les principes du nouvel ordre dans le monde.

Afin d'éviter les malentendus, comme ceux qu'ont montrés les questions posées par les représentants de la presse étrangère, on insiste particulièrement à la Wilhelmstrasse sur le fait que par la prorogation du pacte antikomintern, le pacte tripartite n'est en aucune façon inactuel. Le pacte tripartite a à sa base les principes actifs fondamentaux du nouvel ordre en Europe et en Extrême-Orient, tandis que le pacte antikomintern et les grandes manifestations de mardi tendront à exprimer les intentions défensives dans la lutte contre le bolchévisme. Les rapports d'idées entre les deux pactes sont absolument clairs.

(Voir la suite en dernières dépêches)

A LOUER
 Pour cause de départ, à louer un **bel appartement** de trois pièces, chambre haute, véranda, bain, belle vue et tout confort. Prix avantageux. Entrée immédiate ou à convenir. S'adresser Sablons 12, 1er à droite.

ETUDE WAVRE
 NOTAIRES
 Palais Rougemont
 Téléphone No 5 10 88

A louer immédiatement:
TRESOR: six chambres, bains et central.
BEAUX-ARTS: cinq et six chambres, confort.
COQ D'INDE: huit chambres, bain et central.
ESCALIERS DU CHATEAU: six chambres, bains et central.
EVOLE: six chambres, bains et central.
MALLEFER: quatre ou cinq chambres, confort.
CRET-TACONNET: huit chambres et jardin.
 Pour le 24 décembre:
TRESOR: deux chambres.
 Pour le 24 juin:
RUE COULON: quatre chambres, bains et central.
 Caves, garages, garde-meubles et entrepôts.
 A louer immédiatement pour une durée limitée à six mois, un

local

chauffable, situé sur la place du Marché, pouvant servir de magasin ou d'atelier.
 S'adresser au Service de Séchage de fruits et légumes, place des Halles No 13.

Route de la Côte

à louer tout de suite un petit logement de deux chambres et dépendances dans maison tranquille. Prix: Fr. 40.-. Pour visiter s'adresser à MM. Gerny, Chemin de la Grande Plaine 2, et pour traiter à l'étude Clerc, notaires.
RUE DU SEYON, à louer appartement de 3 pièces, complètement remis à neuf. Prix avantageux. Etude Petitpierre et Hotz.

A louer un **bel appartement** meublé, quatre pièces, éventuellement deux grandes chambres avec ou sans cuisine. — Demander l'adresse du No 807 au bureau de la Feuille d'avis.

MAGASIN RUE DU SEYON, à louer, pour Saint-Jean ou plus tôt. S'adresser: Etude G. Etter, notaire, Serre 7.

ETUDE BRAUEN
 NOTAIRES
 Hôpital 7 — Tél. 5 11 95

A LOUER, pour entrée à convenir:
Passage Saint-Jean: 6 chambres, confort.
Serre: 6 chambres, confort, prix avantageux.
Faubourg du Lac: 6 chambres.
Râteau: 6 chambres.
Evole: 3, 4, 5 et 6 chambres, confort.
Colombière: 4 chambres, confort.
Quai Godet: 4 et 5 chambres.
Fourtales: 4 et 5 chambres.
Seyon: 5 chambres.
Moullins: 1 à 5 chambres.
Terre: 2 et 3 chambres.
Temple-Neuf: 3 chambres.
Fleury: 1 à 3 chambres.
Ermite: 3 chambres et jardin.
 Cave, ateliers, garde-meubles.

ETUDE CLERC
 NOTAIRES
 Rue du Musée 4 - Tél. 5 14 69

A LOUER IMMEDIATEMENT:
Rue Desor: cinq et six chambres, bain, central.
Neubourg: logements d'une et deux chambres.
Faubourg de l'Hôpital: quatre chambres, bain, central.
Route de la Côte: magasin Rue Saint-Honoré: quatre chambres.
Terre: deux chambres et cuisine.
POUR LE 24 DECEMBRE: Evole: petit logement de trois pièces, cuisine et bain.
Ecluse: deux chambres et cuisine.

PARCS 12 et 101, logements de 3 pièces et dépendances. — Etude G. Etter, notaire, Serre No 7.

ETUDE C. JEANNERET & P. SOGUEL
 Môle 10 — Tél. 5 11 32

A louer pour tout de suite ou date à convenir, à conditions avantageuses:
Château: une chambre indépendante.
Frises-Hausmann: une chambre et dépendances.
Orangerie: deux chambres à l'usage de bureaux.
Rue du Seyon: deux chambres et dépendances.
Fausse-Brayes: deux chambres et dépendances.
Rue Fleury: deux chambres et dépendances.
Ecluse: deux chambres et dépendances.
Parcs: deux-trois chambres et dépendances.
Moullins: trois chambres et dépendances.
Valaingn: trois chambres et dépendances.
Brévards: trois-quatre chambres et dépendances, confort.
Funiculaire: quatre chambres et dépendances, confort.
Rue de l'Hôpital: quatre chambres et dépendances, chauffage central.
Orangerie: quatre chambres et dépendances, confort.
Château: cinq chambres et dépendances, confort.
Orangerie: cinq chambres et dépendances, confort.
Musée: sept chambres et dépendances, confort, ascenseur.
Avenue de la gare: sept chambres et dépendances, tout confort.
Château: locaux et atelier.
Moullins: locaux.

24 juin 1942
 Sablons-Boine, 4 belles pièces modernes, avec chauffage général et toutes dépendances. Loggia, Vue, 1er étage.
 Gérance Bonhôte
 Sablons 8 - Tél. 5 31 87

PARCS 12, à louer dès maintenant un beau local pour **ATELIER OU MAGASIN**, avec arrière-magasin; force électrique installée. S'adresser: Etude G. Etter, notaire, Serre 7.

Tavannes Machines Co S.A., à Tavannes engagerait immédiatement ou pour époque à convenir,

technicien-mécanicien ou dessinateur en machines
 Place stable. — Faire offres avec « curriculum vitae » et prétentions de salaire. AS 1936 J

FAVAG S.A., Neuchâtel engage quelques jeunes et bonnes

ouvrières qualifiées ayant si possible déjà travaillé en fabrique. Se présenter chaque jour entre 17 et 18 heures.

Mise au concours

Un poste de **maître principal de sciences agricoles** à l'Ecole cantonale d'agriculture de Cernier est mis au concours.
 Les ingénieurs-agronomes, porteurs du diplôme de l'Ecole polytechnique fédérale, qui seraient disposés à remplir cette fonction sont invités à se faire inscrire, jusqu'au 1er décembre 1941, à la direction de l'Ecole cantonale d'agriculture de Cernier, où ils peuvent prendre connaissance du cahier des charges.
 Neuchâtel, le 17 novembre 1941.
 DEPARTEMENT DE L'AGRICULTURE.

MISE AU CONCOURS

Un poste de **CHEF DE CULTURES** à l'Ecole cantonale d'agriculture de Cernier est mis au concours.
 Les personnes disposées à remplir cette fonction sont invitées à se faire inscrire, jusqu'au 8 décembre 1941, en présentant certificats et références, à la direction de l'Ecole cantonale d'agriculture de Cernier, où elles peuvent prendre connaissance du cahier des charges.
 Neuchâtel, le 18 novembre 1941.
 DEPARTEMENT DE L'AGRICULTURE.

A louer, à proximité de la ville, de

magnifiques locaux à l'usage de fabrique, d'ateliers ou d'entrepôts. — Etude Jeanneret et Soguel, Môle 10.

HAUTERIVE
 Bel appartement de deux chambres, remis à neuf, toutes dépendances, Jardin. S'adresser à Mme B. Clottu.

A louer bel **appartement** de trois chambres, au soleil (très chaud). S'adresser boulevard Magnin, Seyon 22. Tél. 5 29 92.

CHAMBRES
 Jolie chambre indépendante. Moullins 21, 3me étage.

Chambre, central, confort. — Strubé, faubourg Hôpital 6.

DEMANDES A LOUER
 On cherche un **STUDIO** avec salle de bains ou un **APPARTEMENT** ensoleillé, d'une ou deux chambres et cuisine, pas très loin de l'université. Faire offres à Case postale 369, Neuchâtel.

OFFRES D'EMPLOIS
 On demande une **JEUNE FILLE** habile pour petits travaux d'usinage. — Demander l'adresse du No 808 au bureau de la Feuille d'avis.

Commerce important de **DENREES ALIMENTAIRES**, en Suisse romande, cherche une **vendeuse expérimentée**. Adresser offres détaillées avec prétentions, copies de certificats et références, sous chiffres A. B. 798 au bureau de la Feuille d'avis.

JEUNE FILLE pour aider au ménage et à la cuisine. Bons gages. — S'adresser: Hôtel de la Paix, Cernier. P 8669 N

Bon petit café cherche pour date à convenir une **sommelière** active. — Demander l'adresse du No 781 au bureau de la Feuille d'avis.

On cherche une jeune fille robuste, expérimentée et de toute confiance comme **cuisinière**. S'adresser à Mme Max Petitpierre, Port Roulant 3a.

DEM. D'EMPLOIS
PERSONNE expérimentée en cuisine et ménage, demande place dans un ménage de deux personnes si possible. (De préférence en dehors de Neuchâtel). Adresser offres écrites à D. N. 798 au bureau de la Feuille d'avis.

CHARRETIER DE CAMPAGNE
 Jeune homme âgé de 28 ans cherche place de charretier ou de domestique. Il est au courant de tous les travaux des champs et de la forêt, sait travailler avec des machines agricoles. — Faire offres avec prix à René Herter, charretier, APPLÉS sur Morges.

Jeune fille ayant subi avec succès ses examens de fin d'apprentissage cherche pour tout de suite une place de **repasseuse** dans hôtel ou blanchisserie, en Suisse française. Prière de faire offres à Nelly Bachmann, Riehenstrasse 70, Bâle.

CE SOIR, A LA ROTONDE
 à 20 h. 15

Grande conférence
publique et contradictoire
 Orateurs: **Ch.-F. DUCOMMUN**
Léo DU PASQUIER
Camille BRANDT
Claude de MONTMOLLIN, député

Le président du Ralliement dira ce qu'il n'a pas été autorisé à dire dimanche à la Rotonde.
 RALLIEMENT NEUCHATELOIS.

Pour le 1er décembre, on cherche une jeune fille sérieuse, comme

bonne à tout faire
 S'adresser au restaurant de la Promenade, Neuchâtel.

Deux **jeunes hommes** trouveraient emploi à l'année pour aider à la cave et à la distillerie, chez C. Sydlar, à Auvemier. Chambre et pension chez le patron.

On cherche une **JEUNE FILLE** pour aider au ménage et à la cuisine. Bons gages. — S'adresser: Hôtel de la Paix, Cernier. P 8669 N

Bon petit café cherche pour date à convenir une **sommelière** active. — Demander l'adresse du No 781 au bureau de la Feuille d'avis.

On cherche une jeune fille robuste, expérimentée et de toute confiance comme **cuisinière**. S'adresser à Mme Max Petitpierre, Port Roulant 3a.

DEM. D'EMPLOIS
PERSONNE expérimentée en cuisine et ménage, demande place dans un ménage de deux personnes si possible. (De préférence en dehors de Neuchâtel). Adresser offres écrites à D. N. 798 au bureau de la Feuille d'avis.

CHARRETIER DE CAMPAGNE
 Jeune homme âgé de 28 ans cherche place de charretier ou de domestique. Il est au courant de tous les travaux des champs et de la forêt, sait travailler avec des machines agricoles. — Faire offres avec prix à René Herter, charretier, APPLÉS sur Morges.

Jeune fille ayant subi avec succès ses examens de fin d'apprentissage cherche pour tout de suite une place de **repasseuse** dans hôtel ou blanchisserie, en Suisse française. Prière de faire offres à Nelly Bachmann, Riehenstrasse 70, Bâle.

AVIS DIVERS

Mission Philafricaine
 Mardi 25 novembre, à 20 h.
 A LA CHAPELLE DES TERREAUX

Réunion d'adieu des missionnaires
 Dr Rodolphe BRÉCHET
 et M. René SCHNEEBERGER

CHŒURS INVITATION CORDIALE A TOUS P.-S. — La réunion habituelle de la Ligue du Réveil est renvoyée au mardi suivant. Les membres sont cordialement invités à assister à la réunion missionnaire.

ON LOUERAIT un **CAMION 2-3 t.** pour service de ramassage du matériel vide en ville et banlieue immédiate, pour deux semaines au minimum, en remplacement d'un camion mobilisé. On fournirait le carburant. — Offres immédiates à la Cidrerie Seelandaise, à Busswil près Bienne (tél. 0 32 8 13 55). AS 19630 J

Campagne neuchâteloise pour la famille
 MERCREDI 26 NOVEMBRE, à 20 h. 15
 à l'Aula de l'Université
CONFÉRENCE PUBLIQUE et GRATUITE
 donnée par M. le professeur Pierre BOVET, de Genève sur le sujet:
LA FAMILLE, QUELLE FAMILLE?
 Conseil neuchâtelois de la famille
 Pro Familia
 Société pédagogique neuchâteloise
 Cette conférence est vivement recommandée au corps enseignant neuchâtelois

BOUCHERIE-CHARCUTERIE
V. ULRICH & FILS
 Rue du Trésor - Angle place du Marché

BOUDINS -- SAUCISSES GRISES
 à 1 fr. 10 le 1/2 kg.

Saucisses à rôtir, saucissons, saucisses au foie, très avantageux
 Tél. 5 21 20 MÉNAGÈRES PROFITEZ!

Casino de la Rotonde - Neuchâtel
 Dimanche 30 novembre, à 16 h. et 20 h. 30

JO BOUILLON
 ET SON ORCHESTRE

24 solistes de la Radio nationale française
 Des airs nouveaux, du swing, du chant, de la gaité

PRIX DES PLACES: Matinée Fr. 1.50 et 2.20
 Soirée: Fr. 2.20, 3.30 et 4.40
 Location: « Au MÉNÉSTREL » - Tél. 5 14 29

William-W. Châtelain
 Psychologue-graphologue - Conseil
 Etudes de caractères
 Graphologie tempéramentale et endocrinienne
 MONRUZ-FAVARGE - Téléphone 5 34 10

Salle des Conférences
 VENDREDI 28 NOVEMBRE, à 20 h. 15

Blanche Schiffmann
 violoncelliste
Alice Pidoux
 pianiste
 interpréteront des œuvres de Schumann, Chopin, Kodaly et Fonerod
 Piano de concert « PLEYEL » de la Maison « Au MÉNÉSTREL »
 PRIX DES PLACES: Fr. 1.65, 2.20 et 3.30
 Réduction aux étudiants et élèves
 Location: « Au MÉNÉSTREL » - Tél. 5 14 29

TABLEAU...
 Le chat dans un coin déroule son ronron, La pendule doucement l'accompagne, dig-din-don, Papa bienheureux fume sa pipe en silence. Et dans sa chancellière ses pieds se balancent..

SPICHIGER & Co
 Linos - Rideaux - Tapis
 vend et conseille en ami!
 Place d'Armes Neuchâtel

On entreprendrait une **coupe de bois** à façonner avec deux hommes. Adresser offres écrites à B. V. 799 au bureau de la Feuille d'avis.
 A la même adresse on cherche une **PETITE FERME** si possible au bord du bois, pour le mois de mars 1942.

FABRIQUE DE CHAPEAUX MARIOTTI
 Hôpital 5 - Gibraltar
NETTOYAGE 150
REPASSAGE
 chapeaux de messieurs

En tapisserie
 demandez le professionnel qui a fait ses preuves. Jean Perriraz est en possession de son diplôme fédéral de maîtrise de tapisserie-décorateur. — Demandez-lui conseil. — **Seyon 7**, tél. 5 32 02, Neuchâtel.

Détective privé
 recherches, surveillance, filature, divorces, renseignements. Discrétion. Case-gare 23. Téléphone 5 41 17, Neuchâtel.

Anglais
 Leçons particulières et collectives données par dame ayant vécu longtemps en Angleterre. — Adresser offres écrites à L. D. 804 au bureau de la Feuille d'avis.

Quel camion
 se rendant à Berne cette semaine ou au début de la semaine prochaine pourrait se charger du transport de quelques meubles? Prière de téléphoner au No 6 22 09, de préférence aux heures des repas.

Dame
 dans la solitaire cherche place chez monsieur. Condition modeste. Mariage pas exclu. — Adresse: Richard, Pont 2, la Chaux-de-Fonds.

RADIO réparations
 AUX MEILLEURES CONDITIONS par la maison **ELEXA**:
 RADIO
 Rue de la Dublé 1 NEUCHÂTEL
 Service technique spécialisé
 Très longue expérience

PERDUS ET TROUVÉS
Chienne
 taille moyenne, poil frisé, brun-noir; taches blanches et rousses; à la tête, au poitrail et aux pattes. Perdue samedi à Chauxmont. Sur son collier: Cornaz, Chambray. Aviser: Bovet, Evole 23, Neuchâtel, tél. 5 22 79 ou 5 13 59.
 Perdu vendredi soir à l'Ecluse (près de la station du funiculaire) un

AVIS MÉDICAL
Dr Quinche ABSENT
Le Dr W. Racine
 reprendra ses consultations **jeudi 27 novembre**

FEUILLETON
 de la « Feuille d'avis de Neuchâtel »

Week-end au Touquet
 par Yves DARTOIS

Il n'avait plus de famille, ce jeune homme. Triste aboutissement d'une fin de race.
 Mon seul regret, c'était de ne pouvoir faire de Gray un intoxiqué. Il vendait bien, paraît-il, des stupéfiants, mais ce robuste garçon était trop intelligent pour en prendre.
 Plein d'entrain, je téléphonai à Winnie. Elle était chez elle avec Hamilton. Déjà l'inspecteur lui avait fait savoir qu'il se présenterait chez elle dans l'après-midi. Je la prévins qu'en revenant de Montreuil, je passerais au cottage afin de la saluer. Je ne voulais rien confier de plus par téléphone.
 Je demandai ensuite « l'Indépendant ».
 — Ne m'envoyez plus de notes stupides, me dit-on, suivez l'affaire telle qu'elle se présente.

— Elle se présente comme un suicide. Vous verrez qu'elle finira par un classement. Elle vaut vingt lignes à la fois.
 — Devinez-vous paresseux?
 — Tout le monde est paresseux.
 — Si la mort de cet Anglais avait eu lieu dans un petit patelin perdu, peut-être auriez-vous raison. Mais au Touquet, il faut insister, chercher. De la copie, cet après-midi, mon vieux.
 — Mais je suis venu ici, dis-je d'un ton plaintif, pour un week-end, prétexte à une brillante chronique...
 — Consolerez-vous, Jumièges; tous les journalistes peuvent faire une brillante chronique. Tous ne peuvent pas « sortir » un fait divers.
 C'était vrai. Mais il était non moins vrai que je n'arrive jamais à convaincre mes interlocuteurs. Je finis toujours par faire ce qu'on veut. On le sait. On en abuse.
 Un personnage chanta dans ma mémoire. Chanta littéralement, car il s'agissait d'un personnage d'opérette. Ce Frimousse, dans « le Petit Duc », est engagé comme professeur de littérature, mais un destin contraire lui jette toujours en de guerrières aventures. Brave Frimousse, je comptais à ton sort.
 — Qu'avez-vous trouvé dans les poches de Gray?

lieutenant de gendarmerie, me préparant en même temps à prendre des notes.
 — Ses papiers dans son portefeuille, des clés, un millier de francs. Un carnet de chèques. Quelques lettres qui vont être lues de près, mais qui, au premier examen, n'ont pas de rapport avec sa mort.
 Je respirai. Je craignais toujours quelque fâcheuse surprise et mes nerfs commençaient à être mis à rude épreuve.
 J'avais craint un moment que Gray n'eût laissé une note manuscrite, bien qu'une semblable précaution ne s'imposât pas.
 — Je parle pour mémoire, ajouta le lieutenant, d'un « Daily Mail » du jour et de ses bulletins de rallye.
 — Quels bulletins?
 — Celui qui lui fut remis au Touquet pour indiquer le moulin de Merlimont, et celui qui lui fut remis à Merlimont pour l'adresser au Moulin au Roses. Son trajet est ainsi bien établi.
 — Exact. Mais ce trajet n'éclaircit pas les motifs de son suicide.
 — Vous croyez au suicide, Monsieur Jumièges?
 — J'y crois, comme le docteur y croit. Toute autre solution paraît difficile à imaginer. Voyez-vous un homme résolu à tuer Gray et choisissant un jardin où une trentaine de personnes doit survenir d'un instant à l'autre? Ce serait de la démence.
 Gray faisait presque chaque soir une courte promenade en forêt, après sa sortie du Casino. Un meurtrier supposé aurait choisi cette heure et ce lieu désert où il pouvait opérer en toute quiétude. C'est ainsi qu'on a agi avec Florence Wilson et l'assassin n'a jamais été inquiété.
 — Il se peut, dit Rapin, que le meurtrier de Gray, pressé par le temps, n'ait pas eu le choix de l'heure et du lieu. Il se peut qu'une discussion ait précédé le coup de feu. Pour cela, il faudrait savoir si Gray avait un rendez-vous... Enfin, on peut se reposer sur le commissaire Daniel, sur les inspecteurs Barret et Cavalli. Ils connaissent parfaitement le métier, et sauront percer les apparences. Le docteur Gendreau croit aussi au suicide, mais c'est curieux, j'y crois avec peine.
 — Au revoir, lieutenant, dis-je assez vivement. Je vous répète: Gray s'est suicidé.
 Le médecin légiste habitait un vieil hôtel de Montreuil, aux balcons de fer forgé, aux nobles macarons. Si les ondes sonores se perpétuent, cette demeure, comme celles d'Aix-en-Provence, doit abriter encore des échos de menuets et de violons.

Il n'était pas chez lui. Une vieille Picarde m'envoya au Palais de Justice. J'aimais ces palais de justice provinciaux, frais, accueillants et silencieux.
 Le docteur Gendreau sortait de chez le procureur de la République. Je me présenterai; cet aimable homme ne me cacha rien de ses constatations.
 — Je vais remettre demain, me dit-il, mon rapport au juge d'instruction. Ce M. Gray a été tué indiscutablement par une balle que j'ai retrouvée dans la tempe droite. Mort instantanée. Aucune violence, aucune blessure sur le corps.
 D'après l'état de l'estomac, Gray est mort deux heures environ après son repas. La balle, une balle de six millimètres trente-cinq, s'adapte exactement, m'ont dit les enquêteurs, au revolver trouvé près du cadavre, un revolver de marque anglaise. Le coup fut tiré à trente centimètres.
 — Docteur, ces particularités, pour importantes qu'elles puissent être, s'effacent devant le problème du meurtre ou du suicide. Puis-je connaître votre opinion?
 Le docteur Gendreau redressa sa haute taille, retira son lorgnon dont il essuya soigneusement les verres.
 — Je suis un homme prudent et pondéré. Il est bien grave d'affir-

mer, lorsque les éléments d'appréciation sont aussi incertains. Généralement, on se suicide à bout touchant. Ce Gray avait de grands bras. Sans l'affirmer formellement, je pense qu'il s'est suicidé en plaçant l'arme à quelques centimètres de la tempe droite. Quant aux motifs, il faudrait connaître la vie de ce garçon, ses goûts, etc., et cette recherche n'est plus de mon ressort.
 J'eus l'impression que cet excellent docteur, « prudent et pondéré » comme il disait, en réalité timoré, redoutait ses responsabilités. Il n'y a jamais de crime en cette déboussolée contrée et le médecin légiste bronchait devant un obstacle nouveau en sa carrière.
 Il n'était sans doute pas, en son for intérieur, absolument convaincu du suicide. Mais il devait redouter comme le feu d'aiguiller l'enquête sur une recherche criminelle qui pouvait aboutir à une erreur judiciaire.
 Les annales de ces dernières années ne pouvaient que le rendre plus prudent encore.
 Au reste, il savait son métier et, avec honnêteté, avait, dès la première heure, présenté les deux thèses comme possibles.

(A suivre.)

Administration: 1, rue du Temple-Neuf
 Rédaction: 3, rue du Temple-Neuf
 Bureau ouvert de 7 h. 30 à 12 h. et de
 13 h. 45 à 17 h. 30. Samedi jusqu'à midi
 La rédaction ne répond pas des manus-
 crits et ne se charge pas de les renvoyer

Feuille d'avis de Neuchâtel

Les annonces sont reçues jusqu'à 14 h. 30 (grandes annonces 9 h.), le samedi jusqu'à 8 heures pour le numéro du lundi.

Emplacements spéciaux exigés,
 20% de surcharge

Les avis mortuaires, tardifs, urgents et les
 réclames sont reçus jusqu'à 3 h. du matin
 Sonnette, de nuit: 3, rue du Temple-Neuf

AVIS OFFICIELS

VILLE DE NEUCHÂTEL

Recensement fédéral

Les opérations du recensement fédéral de la population et du dénombrement des logements commenceront ces prochains jours par la distribution des formulaires dans les ménages.

Ces formulaires devront être remplis avec soin par les familles jusqu'au lundi 1er décembre. Ce jour-là, les agents recenseurs (auxquels toutes explications nécessaires peuvent être demandées) passeront une seconde fois à domicile pour recueillir les formulaires et s'assurer qu'ils ont été bien remplis.

La population est instamment priée de réserver bon accueil aux agents recenseurs et de fournir avec exactitude les renseignements demandés. Conformément à l'ordonnance du Conseil fédéral, ces renseignements ne pourront être utilisés que pour des travaux de statistique.

Les personnes qui refuseraient de remplir les formulaires comme il convient, ou qui donneraient des indications fausses, s'exposeraient à être déférées au juge.

DIRECTION DE POLICE.

ECOLE PROFESSIONNELLE DE JEUNES FILLES

Le 3^{me} trimestre commencera pour les cours complets et restreints de Coupe et confection - Lingerie - Broderie - Tricotage Raccourcissements - Transformations

LUNDI 1er DÉCEMBRE, à 8 heures

Inscriptions et renseignements au Collège des Sablons (Tél. 5 11 15)

VILLE de NEUCHÂTEL

TOURBE

Les personnes qui se sont inscrites en vue d'obtenir une attribution de tourbe du contingent supplémentaire sont invitées à retirer leurs autorisations d'achat à l'office soussigné, pour les remettre à leur fournisseur jusqu'au 15 décembre prochain au plus tard.

Celles qui sont déjà en possession d'autorisations d'achat (formulaires vertes) ont aussi à les présenter à leur fournisseur avant cette même date.

Direction de police, Office des combustibles.

ENCHÈRES

Office des faillites de Boudry

Enchères publiques A BOUDRY

Vente définitive

Le jeudi 27 novembre 1941, dès 14 heures, en son local des ventes, à Boudry, l'office soussigné vendra par voie d'enchères publiques les objets et marchandises suivants, qui n'ont pu être mis en vente le 19 courant, savoir:

Deux petits fourneaux à pétrole, un canapé, une table ronde, une toilette, un lot de verrerie diverse pour restaurant, plusieurs marmites en cuivre et autres ustensiles de cuisine, et un lot de vin rouge français en chopines et bouteilles.

La vente aura lieu au comptant conformément à la loi. Boudry, le 21 novembre 1941.

OFFICE DES FAILLITES.

A VENDRE

A vendre une machine à coudre

(tailleur) marque « Singer », à l'état de neuf, garantie, bas prix. — S'adresser à Adrien Clotard, Cornaux.

Quelle est la maison d'ameublements qui fait tant parler d'elle? C'est

Meubles G. MEYER
 Faubourg de l'Hôpital 11 Neuchâtel

Pourquoi? Parce que ses prix sont bas... qu'il a un grand choix, du plus simple au plus luxueux, et qu'il reprend le vieux contre du neuf!

A vendre ou à échanger contre, vache ou génisse prête un

bon cheval

à deux mains à choix sur trois chez Georges Monnier, Dombresson, tél. 7 11 19.

toujours du nouveau! toujours du plus beau! toujours la bonne qualité! toujours les dernières nouveautés!

toujours les divans-lits toujours au plus bas prix et pour tout... toujours chez

Meubles G. MEYER
 faubourg de l'Hôpital 11 Neuchâtel

Beau manteau
 d'homme, état de neuf, prix avantageux. Musée 2, 5me.

N'oubliez surtout pas, à fêtes, pour rafraîchir votre intérieur, que

Meubles G. MEYER
 reprend vos vieux meubles en compte sur des neufs. Tous renseignements gratuits faubourg de l'Hôpital 11. Téléphone 5 23 75. Neuchâtel. *

La qualité d'abord...



Trousses de voyage indispensables pour voyager confortablement.

E. BIEDERMANN
 NEUCHÂTEL
 toujours très grand assortiment

A vendre quelques nichées de porcs

deux truies pour finir d'engraisser. S'adresser à M. Jean Dardel - Philippin, Colombier.

Avant d'acheter un meuble d'occasion, visitez

Meubles G. MEYER
 son rayon spécial pour les occasions, choix énorme, bas prix. — Faubourg de l'Hôpital 11. Tél. 5 23 75, Neuchâtel.

publicolor

EXPOSITION DE JOUETS

au 1^{er} étage de nos magasins
LES PLUS BEAUX JOUETS
 PARMIS LE PLUS GRAND CHOIX!
Prix très avantageux

Sur désir, les achats faits maintenant sont réservés jusqu'aux fêtes

Pendant le mois de décembre nos magasins sont ouverts sans interruption de 8 à 19 heures

au SANS RIVAL
 P. GONSET - HENRIOD S.A. NEUCHÂTEL

Pour Nouvel-an
 un superbe fauteuil monté dans mes ateliers fera la joie de vos parents.

Meubles G. MEYER
 Faubourg de l'Hôpital 11 NEUCHÂTEL
 Rayon du neuf

Pour les jours sans viande
 j'achète « bigrement bon », fromage pour tartines (trois-quarts gras); avec un coupon de fromage, j'obtiens deux boîtes. C'est ainsi que je peux faire durer les cartes de fromage et en même temps économiser le beurre.

En vente chez les bons laitiers.

Beau veau mâle
 à vendre chez Henri Lavanchy, la Coudre. Tél. 5 23 69.

QUAND LES RHUMATISMES
 commencent à me tourmenter, c'est que le moment est venu de faire une cure d'« Extrait de Genièvre et de plantes » (marque déposée Rophalen). Ce baume dissout l'acide urique, purifie le sang de ses toxines, sans être laxatif. La mine s'améliore à vue d'œil et le rhumatisme, la sciaticité et les douleurs articulaires n'entraînent plus la capacité de travail. Flacon d'essai, 3 fr. 20, flacon pour cure 6 fr. 75. En vente dans toutes les pharmacies et drogueries. SA 323 LZ
 HERBORISTERIE ROPHALEN, BRUNNEN, 111.

FIANCES !!!
 Commandez votre **CHAMBRE A COUCHER** chez **Gustave LAVANCHY** l'ensemblier de talent ORANGERIE 4
 Nos modèles simples ou luxueux sont installés avec goût au prix le plus avantageux.

MAGNIFIQUE MODELE EXPOSE DANS NOS MAGASINS RENOVES.

GUSTAVE LAVANCHY Meubles
 ORANGERIE 4

Vente de **gros veau de montagne**
 Fr. 2.- le demi-kilo
BOUCHERIE A. KOHLI - VAUSEYON
 Tél. 5 21 87 Service à domicile

De jour... un superbe divan.
De nuit... un très bon lit.
 Voilà le meuble pratique pour votre studio, salle à manger, etc.

Meubles G. MEYER
 vous en fera volontiers la démonstration. — Faubourg de l'Hôpital 11. Tél. 5 23 75, Neuchâtel. — Rayon du neuf.



Meubles G. MEYER
 vous invite à visiter son choix formidable en grands et petits meubles, Faubourg de l'Hôpital 11, Neuchâtel. *

Votre fauteuil
 doit être solide et confortable, sans que son prix soit trop élevé. Vous le trouverez chez

Iskrabal
 MEUBLES - PESEUX
 un choix incomparable. Le fauteuil depuis 69 fr.

ANTIQUITÉS
 Coffre, cassette, escabeaux, liseuses, console, fauteuils, tabourets, chaises, lits, lits de repos, commodes, bureaux, guéridons, glaces, tableaux, gravures, garnitures de cheminées, horloges, bronzes, cuivres, étains, vieux bouquins, à vendre. — Sablons 51, 1er à gauche.



Toutes transformations rendues possibles grâce à la machine à coudre

Bernina
ZIG-ZAG
 la plus simple à l'emploi et la seule qui se fabrique en Suisse

H. WETTSTEIN
 Grand'Rue 5 - Beyon 16
 Tél. 5 34 24

CHEVAUX
 Faute de place, à vendre deux magnifiques poulaines de 20 et 30 mois avec papiers, s'attelant très bien. S'adresser à Sandoz, volturier, Ecuse 20, Neuchâtel.

Polager à bois
 sur pieds, 85 x 60, avec trois touts de 25 cm., four et bouilloire cuivre, usagé, en parfait état, à vendre Fr. 110.-. Convientrait pour agriculteur. — BEOK et Cie, Pesieux. Téléphone 6 12 43.

Economie de graisse

Grâce à son centre évidé, la cocotte

DOUFEU

permet de rôtir avec un minimum de graisse. Le fond à ailette permet de cuire sur la flamme la plus faible, donc économie de gaz.

H. BAILLON
 NEUCHÂTEL

Je réserve
 pour les fêtes et livre discrètement à la date demandée.

Meubles G. MEYER
 Faubourg de l'Hôpital 11 NEUCHÂTEL

Antiquités
 Belle grande table de salle à manger et six chaises Louis XV. Belle armoire Louis XV neuchâteloise. Grande commode, lits de repos, liseuses, consoles et de nombreux petits meubles. — Mme C. Gaffner, Colombier.

AVIS DIVERS
 On cherche pour la nuit de Sylvestre deux bons

accordéonistes
 Adresser les offres au Restaurant de la Promenade, Neuchâtel.

MARIAGE
 Veut de 40 ans, bon ouvrier travailleur, cherche à faire la connaissance d'une personne de 30 à 40 ans aimant beaucoup les enfants. Discrétion absolue. S'adresser sous chiffres L. T. 1821, Poste restaurant, Bultes.

Pressant
 80 pages à DACTYLOGRAPHIER. Faire offres avec prix, sans le papier, sous chiffres P. G. 803 au bureau de la Feuille d'avis.

DEMANDES A ACHETER

Je suis acheteur d'une **poussette** moderne en bon état. Adresser offres écrites avec prix à O. R. 806 au bureau de la Feuille d'avis.

On cherche un **pousse-pousse** en bon état. — Adresser offres écrites à P. C. 801 au bureau de la Feuille d'avis.

On cherche à acheter d'occasion un **petit char à pont** ainsi qu'un

paravent le tout en bon état. — Faire offres avec prix à case postale 200, Neuchâtel I.

Train électrique
 Je cherche d'occasion, mais en bon état, un train électrique si possible avec transformateur pour 220 volts. Adresser offres à G. Hauser (Les Rondes), Delémont.

On achèterait d'occasion un **bureau - secrétaire** trois corps, en parfait état. — Adresser offres écrites à T. V. 797 au bureau de la Feuille d'avis.

Meubles anciens

cherchés par ébéniste, même en très mauvais état. Ecrire sous chiffres M 40666 X, Publicitas, Neuchâtel.

Bijoux et brillants

Argenterie ancienne Pendules neuchâteloises

L. MICHAUD

PLACE PURRY 1

ACHAT et VENTE de meubles d'occasion

aux meilleures conditions

E. PAUCHARD
 Terreaux 2 1er étage
 Téléphone 5 28 06

Achat et vente de meubles d'occasion

Magasin Mme H. Virchaux, Faubourg de l'Hôpital 48.

Poussette de poupée

demandée. — Offres avec prix à Mme Krauser, Neubourg 17.

POUSSETTE

moderne, parfait état. Pressant. — Adresser offres écrites à H. M. 800 au bureau de la Feuille d'avis.

Société Anonyme l'Energie de l'Ouest-Suisse (EOS) LAUSANNE

Emission d'un emprunt 3 1/4% de Fr. 18,000,000 nominal de 1941
 destiné à la conversion partielle ou au remboursement de l'emprunt 4 3/4% de Fr. 20,000,000. — de 1932, dont Fr. 19,500,000. — sont encore en circulation et seront dénoncés au remboursement pour le 1er avril 1942.

Modalités de l'emprunt

Coupages de Fr. 1000. — capital nominal au porteur.
Taux d'intérêt 3 3/4 % l'an, coupons semestriels au 1er janvier et 1er juillet; le premier coupon viendra à échéance le 1er juillet 1942.

Remboursement sans autre avis le 1er janvier 1954. La débitrice a la faculté de rembourser l'emprunt par anticipation le 1er janvier 1952 et ensuite à toute échéance de coupons, moyennant un préavis de trois mois.

Cotation aux bourses de Bâle, Berne, Genève, Lausanne et Zurich.

Prix d'émission 99 % plus 0,6 % moitié du timbre fédéral sur titres tant pour la conversion que pour les souscriptions contre espèces.

Les demandes de conversion et les souscriptions contre espèces seront reçues sans frais **du 25 novembre au 4 décembre, à midi,**

par les banques d'émission soussignées ainsi que par toutes les autres banques et caisses d'épargne en Suisse.

La Société Anonyme l'Energie de l'Ouest-Suisse (EOS), Lausanne, a un capital-actions de Fr. 32,000,000. —, entièrement versé. La Société compte au nombre de ses principaux actionnaires et acheteurs d'énergie les plus importantes entreprises électriques publiques et privées de la Suisse occidentale, soit la Ville de Lausanne (Services Industriels), les Entreprises Electriques Fribourgeoises, les Services Industriels de Genève, la Société Romande d'Electricité, la Compagnie Vaudoise des Forces motrices des lacs de Joux et de l'Orbe, l'Electricité Neuchâteloise S. A., la Société Anonyme de l'Usine Electrique des Clées, et, en outre, le Service de l'Electricité de la Ville de Bâle, l'Etat du Valais et quelques grosses sociétés financières et industrielles.

L'EOS possède quatre usines hydro-électriques situées en Valais, dont la plus importante est celle de Chandoline (Dixence). Ces usines ont une capacité de production d'environ 350 millions de kWh par an, dont les trois cinquièmes sont disponibles à volonté pendant l'hiver. Grâce à cet équipement et à son puissant réseau à haute tension, la Société occupe une place marquante dans l'économie électrique de notre pays.

La quantité d'énergie produite et achetée par EOS en 1940 se monte à 390 millions de kWh, alors que le mouvement d'énergie était de 349 millions de kWh en 1937. Les recettes ont passé en chiffres ronds de Fr. 5,225,000. — en 1937 à Fr. 6,263,000. — en 1940. En même temps les charges d'intérêts qui étaient de Fr. 2,963,000. — en 1937 sont tombées à Fr. 2,382,000. — en 1940; elles passeront à Fr. 2,100,000. — environ dès que les effets de la présente opération de conversion et de remboursement de l'emprunt 1932 seront acquis.

Les informations précédentes sur la Société sont extraites du prospectus d'émission. Des prospectus ainsi que des bulletins de souscription et formules de demande de conversion sont tenus par les banques à la disposition des intéressés.

- Société de Banque Suisse** **Banque Cantonale Vaudoise** **Crédit Suisse**
Banque Populaire Suisse **Union de Banques Suisses**
Banque Fédérale S. A. **Société Anonyme Leu & Cie**
Banque Commerciale de Bâle **Banque Cantonale Neuchâteloise**

Madame, voici pour vous...

De fil en aiguille...

Certains chapeaux et toques de cet hiver sont si minuscules qu'ils ont fait dire à une fillette de mes connaissances : Est-ce que les dames ont une carte de chapeaux, qu'elles n'en osent pas acheter de plus grands ? Eh ! c'est l'illogisme de la mode. Voyez d'autre part les plis profonds, les drapés, les vastes manches, les jupes amples, les garnitures des hanches qui caractérisent les robes habillées de cet hiver. Ce ne sont que festons, ce ne sont qu'astragales et, pourtant, la carte de textiles devrait limiter les garnitures, les fantaisies, les quantités à leur plus simple expression. Lorsque les tissus de laines, les brochés de coton étaient vendus librement, nulle ne se serait avisée d'acheter les ceintures et bien moins encore les corsés ; il y avait, pour s'abstenir de semblables achats, des excuses où l'hygiène, la liberté de mouvements, la santé s'alliaient avec sérieux et s'écrivaient avec des majuscules. A présent qu'il faut aligner des bons pour ces articles aussi, la mode les veut indispensables : on prône la taille de quèpe et, pour l'acquiescer, force est bien de se corseter avec énergie et de comprimer ce qu'on ne saurait ni ne pourrait supprimer. Lorsque le temps des pelotes de laine innombrables fleurissait, nulle femme n'aurait admis de courir la ville matin, après-midi, dans des bas de laine. A présent que chaque écheveau ne peut s'acquiescer qu'au prix fort et, en outre, au prix d'un point précieux, nos dames arborent des bas épais et nos jeunes filles ont les jambes gainées de gros bas blancs certainement chauds et non moins certainement laids, comme tenue de ville. Comprendra qui pourra.

Il y a de jolis détails dans les robes que nous présentent les maisons de couture. Mais il faut prendre garde au fait que seules les tailles que l'on nomme « les petits 42 » peuvent être avantageuses par ces garnitures de hanches, ces plis ramassés sur le devant de la robe, ces drapés des corsages. Par conséquent, je me permets de conseiller d'autres façons, d'autres garnitures, aux femmes un peu boulotées et à celles de petite

LA MODE DE CET HIVER



taille, faute de quoi elles paraîtront plus grasses encore et plus « lassons »... ce qui n'est nullement souhaitable.

L'on a reproché longtemps aux femmes — à l'époque où les cartes de textiles n'étaient pas encore nées en Europe, — de se vêtir absurdement pendant l'hiver et de courir à la mort en portant des dessous aussi légers que peu abondants. Elles ont changé tout cela : elles achètent des sous-vêtements laineux et chauds, multicolores et d'ailleurs gracieux,

tout cela avec des bons, je me demande où elles les trouvent encore, ces bons indispensables et innombrables ? Il semble qu'il ait suffi de contingerter la laine pour que toutes les femmes en veillent porter des pieds à la tête, de la chemise à la garniture de robe, depuis les nourrissons enseveli dans le mérinos jusqu'à la grand-mère en tissu des Pyrénées, en passant par la jeune fille aux épais gants et bas tricotés et par la mère, enfin, toute en lingerie de laine rose !

M. DE P.

On trouve beaucoup de fantaisie, cette saison, dans le domaine des chapeaux.

Pour les chapeaux en arrière, les formes bérêt, originalement drapées. Les chapeaux en auréole, qui sont souvent en feutre et velours.

Pour les chapeaux en avant, de minuscules petits chapeaux en velours, en satin, en plumes. Petites coques de rubans auréolées de voilette. Ces chapeaux ont souvent la forme d'une grosse fleur. On a vu ce genre de chapeau avec la même fleur en plus petit, formant boutonnière.

Nous voyons aussi de tout petits feutres à minuscules calottes, garnis de plumes de faisan et portés très en avant. Ces petits chapeaux sont relevés irrégulièrement sur les côtés et baissés devant. N'oublions pas non plus les toques de fourrure, assorties aux manteaux, qui sont charmantes et se porteront beaucoup cet hiver.

Les chapeaux restent petits. On voit cependant quelques grands chapeaux portés en arrière.

ÉCONOMIE

Si les jambes de vos bas sont encore en bon état, faites retisser les pieds usés, suivant le procédé

« BAS-REP »

Vous pouvez ainsi doubler la durée de vos bas. — Renseignements et prix au magasin.

BARBEY & Cie
Merciers - RUE DU SEYON

MODES

chez « MARGUERITE »

Voyez sa ravissante collection dont les genres et les prix ont été étudiés spécialement.

Mlle VITTE Grand'Rue 8

AU CORSET D'OR
Rosé-Guyot - Epavechours 2, Neuchâtel

UN CORSET de qualité !
UN CORSET qui vous dure
UN CORSET qui vous donne satisfaction !
s'achète chez nous !

5% Timbres S. E. N. et J.

« La femme qui désire plaire n'a pas de meilleure conseillère que la modiste »

M^{me} Betty Durst
Place Purry 7 1^{er} étage

Confiez-nous le soin d'embellir vos mains

Service de manucure de 1^{er} ordre
Grand choix de vernis, crèmes, etc.

COIFFURE ET BEAUTE
JENNY FILS

Pour conserver un bon moral

La gymnastique peut devenir une source de force morale pour vous, Madame. Cette affirmation vous étonnera peut-être au premier abord, mais elle n'en est pas moins vraie ! Vous ne pouvez pas nier qu'il existe un rapport très étroit entre la vie psychique et la vie physique. Ainsi, lorsque vous êtes trop fatiguée, il vous semble que vous ne prenez plus goût à la vie et que l'existence devient un fardeau trop lourd à porter. Mais après un bon sommeil, les forces reviennent et la joie de vivre réapparaît sur votre visage souriant.

D'autre part, si vous êtes tourmentée par les soucis ou accablée par les souffrances, vous vous traînez d'une chaise à l'autre, comme si vous aviez vieilli tout à coup de dix ans. Cependant, la nécessité urgente de la vie vous pousse au dehors ; si le tram qui va vous filer sous le nez vous oblige à accélérer votre allure, le changement même de votre attitude physique, qui était figée tout à l'heure dans une expression de lassitude, chasse le cafard ; vous respirez mieux, votre cœur bat plus régulièrement, votre tête est relevée, le fardeau des soucis et des souffrances pèse moins lourdement.

L'attitude corporelle peut influencer notre état d'âme.

Associez vos mouvements à l'idée de joie et de plaisir.

Exercices respiratoires : se font fenêtres ouvertes. Prendre une position de repos. Faire des inspirations de plus en plus profondes et s'efforcer de faire des expirations complètes. La respiration se fait selon un rythme individuel et sans penser à son mécanisme. Il faut avoir une sensation de repos complet.

La force ne doit jamais être le but principal de la gymnastique féminine. Il faut la développer, mais seulement jusqu'à un degré qui ne gêne ni une tenue délicate et belle, ni des mouvements souples, parfaitement localisés. La souplesse, la beauté, le rythme et la grâce doivent s'exprimer pleinement, par des exercices harmonieux qui refléteront la vie intérieure si forte chez la femme.

(D'après « La gymnastique féminine ».)

LES BELLES

écharpes

pour DAMES, HOMMES, ENFANTS, chez

Savoie-Petitpierre S. A.

CHAPEAUX
TROTTEURS
CHAPEAUX CHICS
TOUJOURS

Jules Bloch

NEUCHÂTEL

PENSÉE POUR TOUS. — « Ce qui n'est pas utile à l'essaim n'est pas utile non plus à l'abeille. » (Pensée de Marc-Aurèle.)

X. Y. Z. — Ces initiales ne me disent rien ; j'ajouterais qu'elles ne me disent rien qui vaille : Quand on démolit quelque chose, Monsieur, qu'on démolit (comme on dit) quelque chose, il faut avoir le courage de signer le démolissement, de mettre son nom sur le chantier des démolitions. Vous en voulez un peu, aux éclairés, aux chefs de ce mouvement, enfin à tout ce qui porte uniforme de scout ; il ne nous est donc pas possible de nous entendre, car, de mon côté, j'ai demandé que l'on parle objectivement de ce sujet, non qu'on accumule des griefs peut-être personnels, des critiques, sans vouloir rien reconnaître de bon ni d'utile. Vous apprendrez-je qu'il y a des brebis galeuses partout, des membres infidèles dans les sociétés, des imbéciles dans les assemblées, des ignares dans les associations ? Les sociétés, assemblées, associations en sont-elles pour cela des repaires de bandits, des bandes de gens insanes, des groupements d'aliénés ? Je ne puis ni ne veux discuter avec vous.

JEAN-SIXTE. — Un chaudron de cuire sera fort bien nettoyé et redeviendra brillant si vous le frottez patiemment avec de la laine d'acier. C'est un travail un peu long, mais il donne les meilleurs résultats car le métal est parfaitement propre, sans aucune rayure.

COQUETTE. — Un bijoutier vous dira exactement, Mademoiselle, ce que coûterait un bain d'or pour un bracelet de métal ; vous ne me donnez ni les dimensions, ni l'épaisseur du bijou, de sorte qu'il ne m'est pas possible de vous fournir des renseignements très précis. Je pense toutefois que cette dorure sera assez chère.

MAD. — A lu dans un hebdomadaire le résultat d'une enquête faite parmi les hommes, aux fins de savoir s'ils aiment mieux les blondes que les brunes. Anita Loos a toujours raison : « Gentlemen prefer blondes, dans quatre vingt-un cas sur cent. » Les brunes n'ont, dit Mad, que

A LA BELETTE
Spycher & Boëx

Foulards et écharpes
EN SOIE ET EN LAINE
Modèles nouveaux à des prix avantageux

Modes **R.-M. CORNAZ**
SEYON 3
1^{er} étage

de rester vieilles filles, alors ?! Ecoutez-moi et consolez-vous, chère brune : On vous dit que les hommes préfèrent les blondes, on ne vous dit pas qu'ils les épousent. — Vous demandez si l'on peut réellement espérer un hiver doux, du seul fait que les oignons n'ont cet automne qu'une pelure. Mais oui, Mademoiselle, il faut toujours espérer ; si c'est en vain, cela ne fait aucun mal, si c'est pour une réalité, cette réalité en est plus agréable encore ; nous pardonnerons aux oignons de nous faire pleurer quelquefois ; mais, entre nous, je crois que cette histoire de pelure est fantaisiste : il y a toujours en certaines sortes d'oignons à une seule pelure, d'autres à plusieurs : ceux que ma famille consomme ces temps ont deux fort jolies pelures, l'une claire, l'autre foncée ; moralité : l'hiver sera certainement de quelque froideur. — Autre réponse plus tard.

DÉCŪ. — Si vous allez passer quelques instants à la Bibliothèque de la ville, vous trouverez les vers d'Alice de Chambrier, vous compterez à loisir le nombre de ses poèmes, vous verrez sans doute à qui ils sont dédiés ; c'est tout simple. Il y a eu deux maréchaux Booth : la fille aînée du général Booth-Clibborn, fondateur de l'Armée du salut, et la maréchale Evangéline Booth, chef de l'Armée un certain nombre d'années ; elle vit en Amérique et bien que remplacée à la tête de l'Armée du salut, elle a gardé, je crois, ce titre.

K. M. F. — Le nom de famille Kohler veut dire charbonnier ; nous l'avons en Suisse romande : Carbonnier, Charbonnier ; la langue allemande est encore plus riche que la nôtre en noms de familles ayant désigné tout d'abord des métiers et des artisans. Müller, Schneider, Bäcker, Zimmermann, Kaufmann, Käser, etc. Si vous interrogez une personne du nom qui vous intéresse, elle vous dira sans doute volontiers si sa famille est établie depuis peu ou depuis longtemps dans notre ville ; il se peut aussi qu'elle ignore, si l'arrivée de ses ancêtres se perd dans la nuit des temps ; mais ce ne doit pas être le cas de la famille citée.

CORCELLES. — Une bonne ayant contenu de l'huile de pavot conservera toujours un peu l'odeur de ce produit ; si vous désirez utiliser le récipient pour une autre huile, il est bon de procéder comme suit : Laver le vase avec de l'eau de soude forte et très chaude. Ensuite, y mettre un peu de bonne huile raffinée, et bien secouer la bonne, afin que

« Gothic » Le soutien-gorge de la femme élégante.
TRES GRAND CHOIX

M^{me} Havlicek - Ducommun
Rue du Seyon - Spécialité de corsets

Courrier des abonnés

ENTRE NOUS

Vos questions - Nos réponses

ses parois s'en imprègnent entièrement. Vider la bonbonne puis y verser l'huile que vous désirez conserver. Il est peut-être malaisé, en ces temps de restrictions, d'employer de l'huile pour désodoriser une bonbonne, mais ce serait le seul moyen d'enlever l'odeur qui vous ennuie.

B. COR. — Il y a dans notre ville même des monitrices de sports capables de vous renseigner sur les études à faire pour obtenir leur diplôme. Je vous renseignerai directement sur demande.

CHARMETTES. — Une raquette, bien placée dans sa presse et rangée dans un endroit sec et aéré, se conserve bien durant l'hiver ; les balles, serrées dans une armoire à l'abri de toute humidité, sont également en sûreté ; un magasin d'articles de sport vous donnera volontiers d'autres renseignements.

SOLITAIRE. — C'est à tort que vous croyez les maladies de cœur plus fréquentes qu'il y a un demi-siècle ; le Service fédéral d'hygiène dit qu'il n'en est rien. Comme la vie humaine est bien plus longue qu'autrefois (quinze ans en moyenne), il n'est pas étonnant que l'on constate plus de maladies de cœur dans une population comptant plus de vieillards qu'il y a cinquante ans. En outre, les moyens d'examen du cœur et des artères ont bénéficié de très grands perfectionnements depuis trente ans (appareils à mesurer la pression sanguine,

électrocardiographie, radioscopie du cœur), d'où un diagnostic plus précoce et plus précis. — J'apprends qu'il faut attribuer l'insomnie à une altitude élevée à l'influence qu'exerce la pression atmosphérique sur la pression sanguine de notre organisme. Il n'y a là rien d'inquietant, puisque les personnes ainsi incommodées dorment de nouveau parfaitement bien en plaine, mais ce n'est tout de même pas tout à fait normal, et il est bon, sans doute, de vérifier ce qui précède pour être rassuré. — Autre réponse plus tard.

JEAN. — Un enfant qui, à l'âge d'un an, n'articule pas ses premiers mots et qui, vers deux ans, ne construit pas ses premières phrases ou dont le vocabulaire reste anormalement pauvre, déformé, et ne s'accroît que lentement, doit être examiné sans tarder par le médecin ontologiste, puis, si l'audition est reconnue normale, par un neuro-psychiatre ; comme dans d'autres troubles de la parole, un traitement fait à temps peut assurer la guérison. — C'est par convention du 29 mai 1923 que la principauté du Liechtenstein a conclu une union douanière avec la Suisse et a la même règle des céréales que notre pays. — Pour avoir en cage de beaux oiseaux propres, il est nécessaire d'ébouillanter la cage une fois tous les mois au minimum ; pour en éloigner les puces, voici un moyen fort simple : le soir, couvrir la cage d'un linge humi-

MESDAMES, par ces temps difficiles, confiez vos chapeaux à transformer à

ELVINA
MODES
M^{lle} GAMBA, Cinéma Rex, 1^{er} étage
JOLI CHOIX DE CHAPEAUX

de ; si réellement les oiseaux ont des puces, elles seront au matin collées à ce linge. Il est de toute importance, enfin, de tenir très propre le fond de la cage, même de nettoyer ce fond tous les matins et d'y mettre du sable fin bien sec. — Dernière réponse plus tard.

BRUMAIRE. — Vous demandez s'il est vrai que les cygnes vivent très vieux ; ils peuvent effectivement atteindre le siècle, mais les faucons deviennent beaucoup plus âgés encore, cent soixante ans, et les perroquets détiennent, parmi les volatiles, le record de longévité. On m'a dit qu'il existe encore aujourd'hui en Pologne un perroquet qui serait contemporain de Napoléon I^{er} et qui, dans ses moments de colère, épouvante son patron en criant des jurons datant de la Révolution française... Je ne saurais vous garantir l'authenticité de l'histoire. Les aigles atteignent un siècle, les vautours également ; la mouette quarante-cinq, le canari vingt-cinq, le coq domestique, vingt ans. Ce sont des chiffres maxima. — Le terme « sexta » vient du latin, et désigne la sixième heure depuis le lever du soleil : *sexta hora*. C'est donc l'heure de midi, le moment, dans les pays du sud, de la plus grande chaleur, de l'interruption du travail, du court sommeil sous les rayons presque perpendiculaires de l'astre ! — Je répondrai dans le prochain courrier à vos autres questions.

CARO. — Ecoutez, Monsieur, ce que je veux vous dire à propos des belles-mères ; je crois que, tout d'abord et presque dans tous les cas, le mari est moins jaloux de l'affection de sa femme pour sa mère que la femme de l'amour que porte la mère de son mari à son fils et vice versa ; c'est un peu embrouillé, mais vous vous y retrouverez. Il y a sans doute un autre facteur de troubles, c'est l'influence qu'a conservée la mère de l'épouse sur sa fille, l'influence plus ou moins bienveillante, plus ou moins opportune suivant le milieu, les idées, l'éducation des conjoints. Mais plus fait — et défait — cette jalousie de femme à femme que tout le reste... surtout quand le mari aime et admire sa mère, et a grand'raison de le faire. Ceci n'élève absolument rien à son amour conjugal ni à la valeur qu'il attache aux vertus et charmes de son épouse. Mais cette dernière, le diable seul sait pourquoi, en prend fréquemment ombrage, accuse son mari innocent de partialité, lui dit vingt fois par semaine : « Je

Pour nettoyer-teindre et repasser

THIEL
Maître Teinturier

vois bien que tu l'aimes plus que moi, qu'elle a toujours raison plus souvent que moi », etc., ce qui est absurde et presque toujours inexact. De là les broutilles, la mauvaise humeur, le mutisme déplorable, les remarques aigres-douces, le chagrin du fils et de sa mère, la mauvaise conscience de l'épouse, son mécontentement qu'elle fait jaillir sur son monde, et tout, enfin, ce qui pourrait être évité, être inexistant, si Madame voulait admettre qu'un homme qui aime, admire et écoute sa mère ne saurait être mauvais époux. Ce qu'il donne à cette mère, Madame prétend qu'il le prend à elle-même... et c'est aveuglement, stupidité, folie. Comment faire entendre raison à cette dame jalouse ? Peut-être en la quittant un certain temps, en allant demeurer de nouveau en garçon chez une mère appréciée ? Je ne puis vraiment trancher le cas pour vous, Monsieur ; je pourrais tout au plus être méchant et dire à votre femme : « Une mère charmante et aimée ne se remplace jamais, une épouse peut toujours être remplacée... » cela aurait peut-être de l'effet !

Teinturerie mode
Lavage chimique
A. DESAULES MONRUZ-NEUCHÂTEL
TÉL. 5.31.83

M. W.F.S., A BERNE. — Je vous remercie sincèrement, Monsieur, de votre très intéressante lettre à propos du scoutisme ; je la prendrai en premier article dans notre prochain courrier ; je suis certain que ce que vous suggérez à propos de la meilleure et plus sérieuse formation des cadres scouts aura l'intérêt et l'approbation d'un grand nombre de personnes.

FRANC OR. — Vous serez servi, Monsieur parmi les premiers aussi, dans le courrier prochain.

PLUSIEURS LECTEURS voudront bien prendre patience, je les en prie !

LA PLUME D'OIE.

CORSETS sur mesure et réparations

G. VUITEL Port-Rouillant 48
TÉL. 5 34 81

Les autres!...

La femme soignée porte un chapeau

Obrecht
Nettoyage et teinture de tous vêtements
PRIX MODÉRÉS SEYON 5^e TÉL. 522.40

LA VIE NATIONALE

Les négociations économiques entre la Suisse et la Bulgarie

BERNE, 24. — On communique officiellement: Après des négociations qui durèrent plusieurs semaines, M. Jean Erbrard, délégué aux accords commerciaux, et M. L. Zoff, chef de la direction bulgare du commerce extérieur, ont signé le 22 novembre à Sofia un accord de clearing entre la Suisse et la Bulgarie.

Le nouvel accord, qui entrera en vigueur le 1er décembre, remplace l'accord de paiement du 24 décembre 1936, et ses avenants.

L'accord règle les échanges commerciaux et le service des paiements entre les deux pays, le transfert des créances en matière d'assurance, ainsi que le transfert de créances financières suisses.

Le commerce d'exportation suisse continuera de bénéficier d'intéressantes possibilités d'écoulement sur le marché bulgare, notamment en ce qui concerne les machines, les appareils, l'horlogerie et les produits pharmaceutiques. Les importations bulgares consistent essentiellement en œufs, fruits, volailles, paille, tabac et peaux.

Les négociations ont été empreintes d'un esprit de compréhension réciproque des besoins des deux pays.

Avant les élections cantonales fribourgeoises

Le dépôt des listes C'était lundi après-midi, à 15 heures, le dernier délai pour le dépôt des listes pour les élections au Grand Conseil et au Conseil d'Etat.

Pour le CONSEIL D'ETAT, il a été déposé:

une liste d'entente conservatrice-radical portant les noms des magistrats en charge, MM. Weck, Bovet, Piller, Quartenberg, Baeriswyl, Ackermann et Corboz,

et une liste radicale-démocratique provenant de Bulle, avec le nom de M. Pierre Glasson, avocat, candidat radical dissident.

Pour le GRAND CONSEIL, les listes suivantes ont été déposées: Singine: 19 députés. Une seule liste conservatrice populaire avec 19 candidats. Ils sont donc élus sans compétition.

Sarine: 33 députés. Trois listes: conservatrice avec 33 noms, radicale avec 24 noms et socialiste avec 20 noms.

Veveyse: 7 députés. Trois listes: conservatrice, radicale et agrarienne. Lac: 13 députés. Deux listes: conservatrice et radicale.

Gruyère: 21 députés. Trois listes: radicale, conservatrice et agrarienne.

Broye: 12 députés. Trois listes: radicale, conservatrice et agrarienne. Glâne: 13 députés. Une liste conservatrice-libérale-démocratique.

Carnet du jour

CINEMAS Studio: Le retour de Frank James. Apollo: Les 3 Codonas. Palace: Back Street. Théâtre: Les vampires de New-York. Rex: Bar du sud.

Nouvelles économiques et financières

BOURSE (COURS DE CLÔTURE)

Table with 2 columns: OBLIGATIONS and ACTIONS. Lists various securities and their prices.

Table with 2 columns: OBLIGATIONS and ACTIONS. Lists various securities and their prices.

Table with 2 columns: OBLIGATIONS and ACTIONS. Lists various securities and their prices.

Table with 2 columns: OBLIGATIONS and ACTIONS. Lists various securities and their prices.

Table with 2 columns: OBLIGATIONS and ACTIONS. Lists various securities and their prices.

DERNIÈRES DÉPÊCHES DE LA NUIT

Le renouvellement de la signature du pacte antikomintern

Cette cérémonie, à laquelle participeront les représentants d'une douzaine d'Etats européens, se déroulera aujourd'hui dans la capitale allemande

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

Le pacte anti-komintern qui liait jusqu'ici l'Allemagne, le Japon, l'Espagne, la Hongrie et le Mandchoukouo sera prorogé au cours de la manifestation de mardi et accru par la participation de la Finlande, du Danemark, de la Bulgarie, de la Roumanie, de la Slovaquie, de la Croatie et de la Chine représentée par le gouvernement de Nankin.

La Finlande donne son adhésion au pacte antikomintern

HELSINKI, 25. — Un communiqué de l'agence officielle d'information finlandaise déclare que, conformément à la position prise par la Finlande envers le bolchévisme, le gouvernement a décidé que la Finlande adhérerait au pacte antikomintern.

De cette façon, la Finlande désire participer à la collaboration internationale dont le but est de se défendre efficacement contre l'activité destructrice de l'internationalisme communiste.

L'arrivée à Berlin des ministres des affaires étrangères de Bulgarie, de Slovaquie et du Danemark

BERLIN, 24 (D. N. B.) — L'avion sur lequel avait pris place M. Popoff, ministre des affaires étrangères de Bulgarie est arrivé au camp d'aviation de Berlin à 14 heures. Il a été salué par M. de Ribbentrop, ministre des affaires étrangères du Reich, M. von Doernberg, chef du protocole et M. von Weizsaecker, secrétaire d'Etat. Le ministre de Bulgarie, M. Draganoff et les membres de la légation étaient également présents.

M. Tuka, ministre des affaires étrangères de Slovaquie, est arrivé lundi après-midi à Berlin.

Le ministre des affaires étrangères du Danemark, M. Scavenius, est arrivé également à Berlin à l'occasion du cinquième anniversaire de la conclusion du pacte antikomintern.

M. Serrano Suner dans la capitale allemande

MADRID, 25 (Havas-Ofi). — M. Serrano Suner, ministre des affaires étrangères, a pris l'avion pour Berlin où il doit rejoindre les représentants des puissances signataires du pacte antikomintern.

La France, elle aussi, lutte contre le communisme

Notre correspondant de Vichy nous téléphone: La marche des événements militaires en Russie semble devoir entraîner un certain nombre de répercussions directement liées à la reconstruction européenne.

La réunion à Berlin d'une vaste conférence antikomintern en est le premier aspect et les observateurs de Vichy accordent à ces entretiens un intérêt tout particulier.

Certaines informations, de source étrangère, assureraient que l'amiral Darlan avait quitté la zone libre pour se rendre dans la capitale allemande. Renseignements pris, le vice-président du conseil était encore à Vichy hier soir.

De toute façon, la position française vis-à-vis du communisme est d'ores et déjà connue. Il n'est, pour le définir, que de se rappeler le récent message d'encouragement adressé par le maréchal Pétain aux légionnaires antibolchévistes et l'impitoyable campagne menée sous l'impulsion du ministre de l'intérieur, M. Pierre Pucheu, contre les activités révolutionnaires.

Ces verdicts des sections spéciales sont également un témoignage concret de la vigueur de la police française contre l'idéologie moscovite. Pas plus que les interlocuteurs de Berlin, la France n'a sous-estimé la menace permanente constituée par la propagande révolutionnaire dont elle a pu, au cours de la tragique expérience de 1936, mesurer les terribles dangers.

D'autres questions plus rapprochées mériteraient d'être longuement exposées. La discipline demandée quelquefois aux correspondants de presse nous fait une obligation de respecter la consigne générale du silence que se sont imposés les milieux autorisés.

Le développement des opérations dans le désert de Cyrénaïque

(Suite de la première page)

La coopération de la « Royal Air Force » dans l'offensive de Libye

LE CAIRE, 24 (Reuter). — Communiqué du Q. G. de la « Royal Air Force » dans le Moyen-Orient: D'autres opérations couronnées de succès pour appuyer l'offensive en Libye furent exécutées hier, dimanche, par nos avions. Dans la zone de la bataille, nos chasseurs furent particulièrement actifs et cinq Junkers 87, cinq Messerschmitts 109 et un « G50 » furent abattus. De nombreux bombardiers-piqueurs et des chasseurs ennemis furent sérieusement endommagés. Des attaques à la

Des troupes de l'armée américaine envoyées en Guyane hollandaise

Cette mesure, prise conjointement par les gouvernements néerlandais et des Etats-Unis, a pour but la protection des mines de bauxite

LONDRES, 24 (Reuter). — Le gouvernement des Pays-Bas publie à Londres la déclaration suivante: Les mines de bauxite de Surinam fournissent plus de 60% du minerai dont a besoin l'industrie de l'aluminium américaine, qui est d'une importance vitale pour la défense des Etats-Unis, de l'hémisphère occidental et des nations résistant activement à l'agression.

Il est donc nécessaire que la sécurité de ces mines soit aussi parfaitement assurée que les conditions actuelles l'exigent. Dans des circonstances normales, le gouvernement néerlandais utiliserait une partie des forces armées des Indes néerlandaises pour renforcer la défense de Surinam.

Toutefois, en raison de la situation actuelle dans le sud-ouest du Pacifique, on estime qu'il n'est pas opportun de prendre cette mesure. Pour cette raison, les gouvernements des Pays-Bas et des Etats-Unis d'Amérique se sont consultés. A la suite de ces consultations, le gouvernement américain a accepté d'envoyer un contingent de l'armée américaine à Surinam pour coopérer avec les forces néerlandaises afin d'assurer la protection des mines de bauxite se trouvant dans ce territoire.

Ce contingent sera, bien entendu, retiré dès que le danger qui menace actuellement les mines aura disparu et au plus tard à la conclusion des hostilités.

Le gouvernement néerlandais a invité simultanément les gouvernements des Etats-Unis et du Brésil à participer à ces mesures de défense. On croit savoir que le Brésil y contribuera en

exerçant une surveillance militaire spéciale sur la frontière et la zone limitrophe du Surinam, et en envoyant une mission à Paramaribo afin de procéder à un échange de renseignements.

Le gouvernement du Brésil a fait connaître son approbation complète des mesures extraordinaires adoptées. En même temps, le gouvernement des Etats-Unis a informé les gouvernements des républiques américaines des dispositions ci-dessus.

Les Etats-Unis vont-ils contrôler la Guyane française et la Martinique ?

NEW-YORK, 25 (Reuter). — M. Gannally, président de la commission des affaires étrangères du Sénat, a laissé entendre qu'il était possible que les Etats-Unis prennent prochainement le contrôle de la Guyane française et de la Martinique.

Il a remarqué: « J'approuve les mesures prises par le président pour protéger les matières premières essentielles à la guerre. Je pense qu'il faudra que nous prenions le contrôle de la Martinique et de la Guyane française si le gouvernement français continue à céder à l'influence national-socialiste. »

* Les pertes de « Reuben James ». — Le département de la marine a annoncé qu'à la suite de la vérification finale, il est établi que 100 officiers et marins du « Reuben James » ont péri lors du torpillage de ce navire. Quarante-cinq membres de l'équipage furent sauvés.

LES SPORTS

BALLE AU PANIER

Match entre classes de l'Ecole secondaire

Dans une compétition disputée samedi matin entre les Ilme secondaire A, Ilme secondaire B, Ilme secondaire C et IVme latine A, la victoire est revenue, après des matches fort disputés, à la Ilme secondaire B.

Voici les résultats: Ilme sec. B-Ilme sec. A, 5-0 (0-0); Ilme sec. C-IVme latine, 4-1 (4-0); Ilme sec. A-IVme latine, 0-1 (0-0); Ilme sec. C-IVme latine, 4-0 (2-0).

Finale: Ilme sec. C-Ilme sec. B, 3-4 (3-2).

Classement: 1. Ilme sec. B; 2. Ilme sec. C; 3. IVme latine A; 4. Ilme sec. A.

ECHECS

Une rencontre Bienne-Neuchâtel

Dimanche dernier, le Club d'échecs de Neuchâtel a joué contre le Club d'échecs de Bienne. Le résultat fut le suivant: Rey (N) bat Weck (B); Morel F. (N) bat Baumgartner (B); Fässler (B) bat Meyrat (N); Jaques (N) bat Borer (B); Junod (N) bat Mac (B); Kindermann (N) bat Schild (B); Bover (N) nul avec Bartschi (B); Landry (N) bat Knuchet (B); Matthey (N) bat Delrunner (B); Bormand (N) bat Ruedin (B); Baumgartner (N) bat Hirsiger (B); de Pury (N) bat Burri (B); Morel A. (N) bat Kretschmer (B); Gisliger (B) bat Obriet (N); Grivaz (N) nul avec Wenger (B).

Soit: 11 victoires pour Neuchâtel, 2 nuls, 2 perdus.

Dimanche 7 décembre, 25 joueurs du Club d'échecs de Neuchâtel joueront à Berne contre le club de cette ville; le 14 décembre contre le club de la Chaux-de-Fonds.

FOOTBALL

Comète Pesoux - Hauterive I

Championnat troisième ligue Les équipes en présence font un jeu à peu près égal et termineront la première mi-temps avec le score de 2 à 2.

A la reprise, Hauterive, faisant jouer Roulin centre-avant, force le jeu, mais, hélas! sans résultat. Il reste vingt-cinq minutes à jouer, lorsqu'un coup franc est sifflé contre Hauterive; c'est Ducommun qui, d'un shot imparable, donne l'avantage à son club. D'ores et déjà, Hauterive sent la partie perdue et ne réagit plus suffisamment. Un nouveau coup franc est tiré par Ducommun du Comète qui portera la marque à 4 buts à 2.

Hauterive manque de perçant, il n'y a pas assez de shots au but. Monnard et Roulin furent les meilleurs.

Comète, sur son terrain, est toujours dangereux et ils ont en Ducommun un arrière de classe qui fera encore parler de lui.

Emissions radiophoniques

de mardi

(Extrait du journal « Le Radio ») SOTTENS et télédiffusion: 7.15, inform. 7.25, disques, 11 h. émission matinale, 12.29, l'heure, 12.30, airs d'opérettes, 12.45, inform. 12.55, émission surprise, 13.10, concert varié, 16.59, l'heure, 17 h. musique variée, 18 h. communiqués, 18.05, pour les malades, 18.15, œuvres de compositeurs suisses, pour piano, 18.35, causerie scientifique, 18.45, disques, 18.55, le micro dans la vie, 19.15, inform. 19.25, programme de la soirée, 19.30, de la caméra au micro, 19.45, radio-écran, 20 h. « La route des Indes », trois actes de J.-L. Harwood, 21.50, inform.

BEROMUNSTER et télédiffusion: 11 h. émission matinale, 12.40, chant, 13.15, concert d'orchestre, 13.30, musique créative, 17 h. concert varié, 18 h. berceuses, 18.20, ballades, 19 h. sonate de Beethoven, 19.40, cloches, 19.50, introduction au spectacle suivant, 20 h. « Der Freischütz », opéra de Weber (ret. du Théâtre municipal de Zurich), 21.35, fanfare militaire.

MONTE-CENERI et télédiffusion: 11 h. émission matinale, 12.40, musique variée, 13 h. danse, 17 h. concert varié, 18.30, musique brillante, 19.40, piano et orchestre, 20.15, sélection de « Fedora », opéra Giordano, 21.25, clarinette.

Télédiffusion (prog. sur pour Neuchâtel) EUROPE I: 11.40, 12.15, 14.30 (Allemagne), concert, 15.10, musique récréative, 17 h. chant, 18.30 (Lugano), musique brillante, 19.20 (Allemagne), vieux succès, 19.50, danse, 20.25, airs d'opéras populaires, 21.15 et 22.10, concert.

EUROPE II: 11.20 (Vichy), concert d'orchestre, 12.45 (Marseille), concert, 13.15, piano, 13.40, festival, 14.40, mélodies, 15 h. poèmes, 15.30, concert d'orchestre, 16 h. orgue, 16.30, théâtre, 18.10, romances, 19.15, disques, 19.20, concert par l'Orchestre National, 21.10 (Milan), musique brillante, 21.25, musique variée, 22 h. et 22.15 (Allemagne), concert.

ALLEMAGNE: 11 h. concert varié, 15 h. musique légère, 20.20, extraits d'opéras allemands.

RADIO NATIONALE FRANÇAISE: 11.30, concert d'orchestre, 12.45, musique légère, 13.15, piano, 13.40, concert d'orchestre, 14.40, mélodies, 15 h. émission poétique et musicale, 15.30, concert par l'Orchestre de Lyon, 16 h. orgue, 16.30, théâtre, 17 h. concert d'orchestre, 19.20, concert par l'Orchestre National.

BUDAPEST: 18.20, musique variée, 19.50, concert, 21.40, musique militaire.

Mercrèdi

SOTTENS et télédiffusion: 7.15, inform. 7.25, disques, 10.10, émission radio-scolaire, 10.40, disques, 11 h. concert varié, 12.29, l'heure, 12.30, musique symphonique, 12.45, inform. 12.55, concert varié, 13.59, l'heure, 17 h. musique de chambre, 18 h. communiqués, 18.05, pour les jeunes, 18.55, petit concert pour la jeunesse, 19.15, inform. 19.25, courrier du soir, 20 h. « L'enlèvement au sérail », opéra comique de Mozart, 21.50, inform.

AVIS TARDIFS

Vendredi soir, 28 crt. Camille BRANDT Paul GRABER un orateur du Ralliement PARLERONT A LA PAIX

La Rotonde

Ce soir début de JAN KRÉ-YON chansonnier-caricaturiste de l'A.B.C. de Paris POUR QUELQUES JOURS SEULEMENT

L'opinion à Rome

ROME, 24. — Les développements de la bataille de la Marmarique ont fait l'objet des précisions habituelles à la conférence de presse des journalistes étrangers sur la base des communiqués de guerre et des informations de plusieurs sources. On a relevé particulièrement que même les informations de source anglaise reconnaissent que « les troupes italiennes sont loin d'être vaincues ou de démontrer des signes de panique ».

D'après ces renseignements, on remarque que la surprise que les Britanniques espéraient ne s'est pas manifestée.

De sensibles flottements dans l'effort de l'offensive anglaise existent et continuent à exister. On déclare que la bataille se poursuit avec la plus grande opiniâtreté. La résistance des troupes allemandes et italiennes est vive et générale.

Un démenti italien

ROME, 24 (Stefani). — Les milieux compétents italiens démentent l'information selon laquelle les forces britanniques auraient occupé Bardia. On dément aussi les informations anglaises concernant le torpillage d'un croiseur et d'un contre-torpilleur italiens par des sous-marins britanniques. Aucun navire de guerre italien n'a été coulé ou atteint. On remarquera du reste que l'information anglaise a une forme dubitative.

Le communiqué italien

ROME, 24 (Stefani). — Le quartier général des forces armées italiennes communique: Hier aussi, cinquième journée de la grande bataille de Marmarique, la lutte entre les forces italo-allemandes et les forces britanniques n'a subi aucun arrêt du matin au soir. Des combats terrestres et aériens acharnés se sont renouvelés dans le vaste quadrilatère désertique de Tobrouk - Bir el Gobi - Sidi Omar - Sollum.

D'autres sorties de la place forte de Tobrouk tentées par l'ennemi avec un large emploi de moyens cuirassés et blindés ont été efficacement contre-attaquées par notre infanterie et notre artillerie en étroite coopération avec des détachements allemands. Dans ce secteur où l'ennemi a subi de graves pertes humaines, au moins 50 chars armés et d'autres véhicules blindés, ont déjà été mis hors de combat. Au sud et sud-est de la place forte, des divisions italiennes en union avec les unités cuirassées allemandes et avec les concours des détachements aériens de l'Axe ont brisé d'importantes formations mécanisées enne-

COMMUNIQUÉS

Soirée de « La Lémna »

On fait aux sociétés de jeunesse la réputation d'être instables. La persévérance de « La Lémna » nous interdit toute généralisation. Voici qu'elle nous annonce sa soirée annuelle. Son zèle pour la mission ne faiblit pas, et si quelque esprit chagrin insinuaient qu'il n'y a pas de commune mesure entre almer la mission et jouer du Labiche, on pourrait aisément répondre que les trésoriers des sociétés missionnaires ne dédaignent pas d'inscrire dans la colonne des recettes le bénéfice de ces soirées.

« La Lémna » donc nous invite à entendre de la musique, une comédie de Labiche: « Les deux timides », et un acte inédit de René Morax: « La farce du contrebandier », mises en scène par S. Futhod. Elle a choisi le 27 novembre et la Salle de la Paix où elle convie ses amis et tous ceux qui désirent passer une soirée dans une atmosphère de franchise gâtée.

Un grand bal des « Catherinettes » à Neuchâtel

La guerre semble avoir porté, en France un coup sensible à l'usage de fêter sainte Catherine. Alors que nos voisins étaient autrefois chez nous voisins l'occasion de grandes et joyeuses manifestations au cours desquelles la jeunesse s'amusaient royalement, on laisse aujourd'hui passer cette date sans y accorder — et cela se comprend dans les circonstances actuelles — l'importance d'antan.

Mais la Suisse, et spécialement Neuchâtel, ont décidé de redonner toute son importance à cette fête à la fois si caractéristique et si pittoresque. Aussi faut-il saluer comme un grand événement la décision qu'a prise l'Association des sociétés locales de Neuchâtel d'organiser, pour samedi 29 novembre, un grand bal des « Catherinettes », à la Rotonde.

Il s'agit là d'une fête comme nous en aurons rarement vues ici. Toute la jeunesse s'y donnera rendez-vous pour danser un coup sensible à l'usage de fêter sainte Catherine. Alors que nos voisins étaient autrefois chez nous voisins l'occasion de grandes et joyeuses manifestations au cours desquelles la jeunesse s'amusaient royalement, on laisse aujourd'hui passer cette date sans y accorder — et cela se comprend dans les circonstances actuelles — l'importance d'antan.

MAUVAISE DIGESTION

La Poudre DOPS du Dr O. Dubois vous soulagera. Le flacon: Fr. 2.40. Demandez un échantillon à votre pharmacien.

L'épée de Damoclès

n'est pas qu'une image. C'est une réalité. On risque chaque jour sa peau.

Assurez-vous contre les accidents à La Suisse, assurances vie, accidents, responsabilité civile, Lausanne, ou à son agence générale de Neuchâtel: 1, rue Saint-Honoré.

BOURSE DE LAUSANNE

Table with 2 columns: ACTIONS and OBLIGATIONS. Lists various securities and their prices.

BOURSE DE NEUCHÂTEL

Table with 2 columns: ACTIONS and OBLIGATIONS. Lists various securities and their prices.

BOURSE DE ZURICH

Table with 2 columns: OBLIGATIONS and ACTIONS. Lists various securities and their prices.

BOURSE DE NEW-YORK

Table with 2 columns: OBLIGATIONS and ACTIONS. Lists various securities and their prices.

Dès le 1^{er} décembre Le lundi sera également un jour sans viande

BERNE, 24. — L'office fédéral de guerre pour l'alimentation communi-

Depuis le printemps dernier la réduction de l'offre en bétail bovin et en porc a eu des répercussions marquées sur le marché du bétail de boucherie. Ce déficit provient surtout de ce que les fourrages étrangers font défaut et que la surface des emblavures a été agrandie au détriment des prairies.

A vrai dire, en ce moment où l'hiver commence, l'offre en viande et en veaux de boucherie a un peu augmenté, mais il s'agit là d'une manifestation saisonnière. Il n'est pas possible de retarder l'introduction d'un troisième jour sans viande par semaine si l'on veut consommer la viande avec toute l'économie nécessaire et assurer un emploi rationnel du troupeau des animaux de boucherie et une juste répartition de la viande.

Ce jour sans viande a été fixé au lundi, et il sera observé pour la première fois le 1^{er} décembre 1941. Le lundi, le mercredi, le vendredi sont donc jours sans viande. Ces jours-là, il est interdit de céder, d'acquiescer et de consommer de la viande et des produits carnés de tous genres provenant d'animaux à sang chaud. Il est rappelé que cette interdiction s'applique également aux ménages privés. Le mercredi seulement, les boudins et certaines espèces de saucisses au foie sont autorisées.

La nouvelle ordonnance entre en vigueur le 1^{er} décembre à minuit. Elle interdit aux boucheries, magasins d'alimentation, etc., de céder le diman-

che de la viande et des produits carnés aux consommateurs qui, pour leur part, ne sont pas autorisés à faire l'acquisition de ces denrées ces jours-là. Cette interdiction ne s'étend pas aux plats de viande qui sont servis dans les hôtels, restaurants et autres ménages collectifs et qui y sont consommés.

Afin de restreindre encore la consommation de viande et des produits carnés de tous genres, volaille et conserves de poissons y compris, il est interdit de remettre ceux-ci comme prix ou comme primes à l'occasion d'assemblées et de réunions de société, de parties de lotos, etc. Cette prescription était déjà applicable jusqu'à maintenant à la vente et aux préparations de viande de porc. Sont également interdites les réunions organisées aux fins de répartir ou de consommer de la viande et des produits carnés, par exemple les concours de « jass » ou de « tir », où les champions reçoivent des denrées de ce genre.

Afin de faciliter le ravitaillement en viande pour les jours de Noël et de Noël-An, il est permis de céder, de livrer et d'acquiescer de la viande et des produits carnés les mercredis 24 et 31 décembre 1941, dès 13 heures et jusqu'à l'heure locale de fermeture des magasins. En revanche, pour ces deux mercredis, l'interdiction de consommer de la viande et des produits carnés d'animaux à sang chaud, à l'exception du boudin, est maintenue jusqu'à 24 heures selon les règles applicables aux jours sans viande.

La population est à nouveau instamment priée de s'astreindre à diminuer volontairement la consommation de viande dans une mesure plus grande encore que ne le prescrivent les dispositions légales. Les hôtels et restaurants doivent également observer cette règle imposée par les circonstances présentes, et cela surtout à l'occasion des prochains jours de fête.

LETTRE DE BALE

Un succès des partisans de M. Duttweiler lors du renouvellement du conseil coopératif

Notre correspondant de Bâle nous écrit :

Vendredi passé, les membres de la Société coopérative de consommation ont procédé au renouvellement du conseil coopératif. Il y a quelques mois déjà, la direction de l'entreprise avait, au moyen de nouveaux statuts, voulu refuser le droit de vote à ceux qui sont en même temps membre inscrit de la Migros. M. Duttweiler a recouru contre cette mesure et les juges ont déclaré inexistante la clause restrictive. Comme bien l'on pense, l'affaire occupera encore les instances supérieures.

En attendant, le chef de la Migros n'est pas demeuré inactif. Les frais généraux, dit-il, comparés à ceux d'autres coopératives, sont trop élevés et en peu d'années ils ont encore progressé de 18 à 22%. En les ramenant seulement au taux de 18% — et selon M. Duttweiler, c'est chose facile — la Société coopérative de Bâle serait en mesure de distribuer un nouveau dividende de 8 à 9%, mais au moins de 10% ! Il reproche aussi à la direction son manque d'initiative peu avant et pendant les premiers mois de la guerre, époque où il aurait été possible d'acquiescer de grands stocks de matières et d'aliments. Nous ne mentionnons que ces deux arguments qui sans nul doute ont fait réfléchir maint coopérateur.

Il va de soi que la direction de la Société de consommation a riposté en mettant en garde le public contre les procédés de la Migros. Elle a contesté à celle-ci d'avoir le caractère d'une coopérative puisque le nombre d'articles qu'elle met en vente est assez restreint. Une coopérative doit,

selon elle, avoir pour principe de revendre au meilleur prix le plus grand nombre d'articles, afin que le membre n'ait pas besoin de chercher ailleurs ce qu'il désire acheter. Le tempérament de M. Duttweiler et ses procédés, lorsqu'il s'agit de mener une campagne électorale, s'accordent mal avec certaines règles élémentaires, et l'on comprend facilement que pour bien des personnes, « le roi non couronné de la Migros », comme il a été désigné au cours de la lutte électorale, par ses adversaires, soit un homme discuté.

Mais revenons à l'élection de vendredi et disons que la propagande adroite de M. Duttweiler et son contact avec les grandes masses ont porté des fruits. Ce que lui et ses partisans n'ont probablement pas osé espérer est arrivé. La liste « Neu A.C.V. » (nouvelle consommation) a remporté un succès incontestable, puisque selon un premier examen sommaire, elle a réuni 6102 voix contre 13,728 (liste bourgeoise) et 9901 (liste socialiste). Quant aux anciens communistes, ils ont obtenu 2220 voix. Selon toute probabilité, les 135 sièges du parlement coopératif seront répartis comme suit : bourgeois 57, socialistes 41, Neu A.C.V. partisans de M. Duttweiler 25, anciens communistes 8 et jeunes coopérateurs 4. L'issue de ce vote nous permet de constater que les bourgeois perdent 20 sièges et avec cela la majorité absolue. Soulignons, pour terminer, que bien des membres de la société coopérative de consommation ont sans nul doute été étonnés de la tournure qu'a prise la campagne, car sur 62,000 coopérateurs 33,175 seulement ont déposé leur liste dans l'urne. D.

L'AFFAIRE DU MAZOUT AU TRIBUNAL DE MARTIGNY

Notre correspondant de Sion nous écrit :

L'affaire du mazout qui eut un grand retentissement dans le pays fait l'objet d'un procès qui se déroule actuellement au Tribunal de Martigny.

C'est la troisième commission pénale du département fédéral de l'économie publique qui s'occupe de cette affaire et la cour ne comprend que des personnalités étrangères au canton.

Le tribunal est, en effet, présidé par le juge Barde, de Genève, assisté des juges Morel de Lausanne et Wilhelm du Jura bernois.

Les débats se poursuivront jusqu'à samedi et c'est ce jour-là seulement que l'on rendra les jugements.

Rappelons les faits : Au cours des années 1938 et 1939, les agriculteurs de la plaine du Rhône avaient reçu de grandes quantités de mazout qui étaient exonérées des droits de douane et qui devaient servir exclusivement à la lutte contre le gel.

Or, la guerre ayant éclaté, il y eut pénurie de carburants, et les paysans s'imaginèrent qu'ils pouvaient négocier leurs réserves de mazout. Ils étaient d'autant plus tentés de traiter ces marchés que des trafiquants leur faisaient des offres alléchantes.

Ce marché s'effectua en grand et en plein jour, jusqu'au moment où Berne ordonna une enquête officielle. Deux cents personnes environ étaient impliquées dans l'affaire, parmi lesquelles des agriculteurs, des trafiquants, des maisons de commerce. Le conseiller d'Etat Fama, chef du

département de police, avait, lui aussi, vendu son mazout : il se croyait en droit de le faire étant donné qu'il avait, auparavant, vendu ses propriétés.

Les délinquants qui ont péché soit par ignorance, soit par étourderie, ont contrevenu aux ordonnances fédérales sur le coût de la vie, sur les mesures destinées à protéger le marché et sur les arrêtés concernant l'approvisionnement du pays en combustibles liquides.

Ajoutons que les douanes, admettant, dans une certaine mesure la bonne foi des délinquants, se sont bornées à réclamer le montant des droits frustrés qui s'élevaient à des sommes rondelettes pour certains propriétaires.

Le tribunal, après avoir liquidé plusieurs cas secondaires, s'est occupé de celui de M. Chabhey qui vendit à M. Ferrazzini de Lausanne des quantités de mazout qu'on évalue à un total de 9000 kilos.

A cette occasion, plusieurs témoins défilent à la barre et tous déclarent que les paysans qui ont vendu leur mazout l'ont fait en toute bonne foi. C'est aussi le sentiment de M. Hermann Gaillard, président de la commune de Charraz et directeur du grand domaine agricole de la Sarvaz qui ajoute cette précision : les quantités de mazout dont disposaient les agriculteurs de la plaine en 1940 ne pouvaient suffire à l'alimentation des chaufferettes, et par conséquent les agriculteurs se croyaient en droit de le vendre. Les débats se poursuivent.

CHRONIQUE RÉGIONALE

Une aide financière de la Confédération aux chemins de fer neuchâtelois et jurassiens

Il résulte d'une communication faite par le département fédéral des postes et chemins de fer que la délégation de la commission d'experts pour l'aide aux chemins de fer privés a été d'accord de réserver provisoirement une somme de quatre millions pour les chemins de fer neuchâtelois et jurassiens.

Cette aide pourrait être réalisée à la condition que les diverses compagnies (régional des Brenets, Tavannes-Noiremont, Saignelégier-Glovelier, Porrentruy-Bonfol, Saignelégier-la Chaux-de-Fonds) fusionnent juridiquement. Dans ce cas, ces chemins de fer seraient classés dans le chapitre I de la loi sur l'aide aux chemins de fer.

Une conférence réunira les intéressés prochainement.

LA VILLE

AU JOUR LE JOUR

N'oublions pas les oiseaux

Cette petite phrase pressante et charitable, que chaque hiver ramène dans la plupart de nos journaux, doit être rappelée aujourd'hui avec plus d'insistance encore.

Une charmante habitude voulait, en effet, que dans nombre de familles neuchâteloises on laisse sur le bord extérieur d'une fenêtre de la graine et des miettes que les oiseaux transiens venaient picorer. Mais les graines, cette année, sont à la fois très chères et fort rares. Il faut souhaiter que cela n'arrêtera pas les amis des oiseaux de faire leur possible — et même l'impossible — pour donner quelque nourriture aux petits hôtes ailés du ciel neuchâtelois.

Une opération délicate au chantier de la navigation

Le bateau « la Sarcelle » — qui a été effectué par gros temps, ces jours derniers, un voyage destiné à montrer à M. Zubelin, expert fédéral, comment il se comportait sur le lac — a été sorti de l'eau, hier après-midi pour subir quelques transformations extérieures. L'opération, qui fut fort délicate, s'est effectuée devant le chantier de la navigation et a nécessité les efforts de huit hommes spécialisés dans ce travail. Il a fallu tout d'abord construire un étai spécial sur lequel « la Sarcelle » a été amenée, avec des précautions infinies. Puis le tout a été tiré hors de l'eau au moyen d'un chariot.

Le bateau pesant vingt-trois tonnes, on ne s'étonnera pas d'apprendre que cette opération a duré plus d'une heure. « La Sarcelle » sera remise à l'eau jeudi.

Un commencement d'incendie à Saint-Nicolas

Les premiers secours ont été alertés, lundi matin, peu après 11 heures, pour éteindre un commencement d'incendie qui s'était déclaré dans l'immeuble Saint-Nicolas 13; des papiers et cartons avaient communiqué le feu aux toiles isolatrices d'une installation de chauffage central. En sept minutes, les premiers secours écartèrent tout danger.

LES CONFÉRENCES

Le poète Emile Verhaeren par M. Albert van der Linden

La poésie est à l'honneur ! Nos temps heurtés et durs lui sont un climat favorable... et sans doute faut-il voir dans l'empressement que le public d'ici a mis à suivre les trois conférences qui viennent d'être données à quelques semaines d'intervalle sur quelques grands poètes du siècle dernier un peu de ce besoin que nous avons tous de nous rafraîchir aux vieilles sources. Mais — pourquoi ne pas l'avouer — alors que la causerie de M. François Porché sur Baudelaire, et celle plus récente de M. H. Guillemain, sur Rimbaud, comblaient un nous ce besoin de savoir et de comprendre que nous portons tous, celle que M. van der Linden donnait hier au Lyceum nous a paru incomplète. L'idée était excellente, pourtant, de nous parler d'Emile Verhaeren à l'occasion du 50^e anniversaire de la mort du grand poète belge. Mais le ton un peu précoce adopté par le jeune conférencier de Bruxelles, le portrait sommaire des « villages illustres » ne nous ont apporté cette lumière qu'on eût désirée ni sur Emile Verhaeren lui-même, ni sur sa poésie « qui gronde, qui murmure et qui chante tout à tour ».

C'est sans doute que nous sommes exigeants. M. van der Linden parle en esthète plus qu'en biographe. Or, nous sommes, dans ce pays, attachés à la forme autant qu'au fond.

Remerciements, néanmoins. Remercions également le Lyceum et sa présidente, Mme Marianne Gagnebin de nous avoir permis cette halte bienfaisante au début d'une semaine tout entière vouée à la fièvre des élections. (E)

AUX MONTAGNES

LA CHAUX-DE-FONDS

Une conférence sur les carburants de remplacement. La section des montagnes neuchâteloises de l'Association romande des troupes motorisées avait convié ses membres jeudi soir, 20 novembre, au buffet de gare de la Chaux-de-Fonds, pour entendre une conférence sur les carburants de remplacement donnée par M. André Bonhôte, de Neuchâtel.

Le conférencier, dont les compétences dans ce domaine, fut autorité, présenta un historique très intéressant de la question. Il parla ensuite de la situation des carburants de remplacement en général et des difficultés nombreuses auxquelles se heurtent si souvent constructeurs de groupes, garagistes et propriétaires de véhicules. L'auditoire, très attentif, suivit avec intérêt cet exposé. L'orateur fut introduit et remercié très chaleureusement par M. W. Santsch, président de cette section, qui souhaita vivement que de pareilles conférences puissent se répéter plus souvent.

VIGNOBLE

SAINT-BLAISE

Le rendement du vignoble

(c) La commune vient de mettre au point la statistique de rendement de notre vignoble.

Il existe sur le territoire communal de Saint-Blaise 1157 ouvriers de vigne; 1132 ouvriers ont donné 3204 gerles de vendange blanche (2,83 gerles par ouvrier en moyenne) et 25 ouvriers ont donné 50 gerles de vendange rouge (deux gerles à l'ouvrier).

En comptant la gerle de blanc à 90 fr. et celle de rouge à 130 fr., on arrive à un rendement brut de notre vignoble de près de 295.000 fr.

BEVAIX

† Ch.-Aug. Leidecker

(c) Avec le pasteur Leidecker, qui vient de s'éteindre à Bevaix, dans sa 86^{me} année, disparaît une personnalité marquante non seulement du village, mais surtout de l'Eglise nationale neuchâteloise.

Né le 28 février 1856, originaire de Neuchâtel, M. Leidecker fit ses études de théologie à la faculté de théologie de l'académie de Neuchâtel, où il obtint sa licence en 1880. Il fut consacré le 21 octobre 1880, et entra au service de son Eglise en avril 1881. Tout d'abord diacre à Fleurier, puis pasteur à la Côte-aux-Fées, il descendit ensuite au bord du lac, pour répondre, au début de l'année 1885, à l'appel de la paroisse de Bevaix. C'est dans cette localité que M. Leidecker poursuivit, avec une fidélité admirable, sa vocation pastorale jusqu'à sa retraite, qu'il prit à la fin de 1931.

Vouloir retracer son activité, ce serait faire revivre presque un demi-siècle de la vie du village. Quarante-sept ans de ministère ininterrompu resteront le témoignage de sa fidélité exemplaire à sa vocation. Et cette fidélité, qui fut sa marque distinctive, la lui mit au service de qui en avait besoin.

Dès la fondation de l'hospice de Perreux, il offrit ses services bénévoles pour seconder l'aumônier, pasteur de Boudry. Il remplit ce poste pendant 32 ans, avec un zèle et une bienveillance toujours renouvelés. Le journal l'«Eglise nationale» l'appela au poste de rédacteur en 1893. Ce poste, il l'occupa jusqu'à sa mort avec une compétence remarquable. Et une activité telle qu'aujourd'hui, deux de ses articles attendent encore l'impression !

Profondément attaché à son Eglise, il sut, malgré son âge, comprendre l'appel à la fusion, et il saisit toutes les occasions pour la défendre avec logique, clarté et amour.

Sa retraite active qu'il passa à Bevaix restera dans le souvenir de tous. On aimait à le voir passer, de son pas toujours alerte; s'arrêtant pour dire un mot à ses anciens paroissiens, une boutade aux enfants; donnant, sans le vouloir, cette admirable leçon qu'est un vieillard rempli de sérénité.

Il laisse un vide sensible au village; un grand vide dans sa famille à laquelle va la sympathie affectueuse de tous. Il laissera surtout le souvenir de sa fidélité, de sa droiture, de sa consécration à sa tâche si vaste.

VAL-DE-RUZ

GERNIER

Un cours pour les gardes civiles du Val-de-Ruz

(c) Dimanche a eu lieu à Cernier un cours destiné à renseigner les gardes civiles sur l'emploi des masques à gaz et la lutte contre les gaz. Toutes les sections du Val-de-Ruz étaient présentes. La matinée a été consacrée à l'ajustement précis des masques ainsi qu'au cours théorique sur les différents gaz, les dangers qu'ils présentent et les moyens employés pour les combattre et se défendre contre eux.

Dès 14 h., un essai pratique de marche avec masques a été effectué et a donné d'excellents résultats. Au retour, dans les locaux du sous-sol de l'hôtel de ville, tous les hommes ont subi l'épreuve des gaz, avec masques, puis sans masques.

VAL-DE-TRAVERS

LES VERRIÈRES

Concert spirituel

(c) Dimanche, dans le calme de cet après-midi d'arrière-automne, le concert spirituel qui fut offert aux Verrières sous les auspices du collège des Anciens de l'Eglise nationale fut un bienfait: que les organisateurs en soient remerciés ! Au programme, de grandes œuvres pour orgue: J. S. Bach, Kellner, César Franck, jouées par M. Charles Schneider, et des airs de Bach, Haendel et Mendelssohn, chantés par M. Carl Rehfuss, de Neuchâtel.

Nous ne nous sentons pas en droit de faire l'éloge de M. Schneider: son nom seul suffit à évoquer la qualité de la musique qu'il joue et la probité, la perfection avec lesquelles il la traduit. Quant à M. Carl Rehfuss, qu'il nous permette de dire combien, parmi les airs qu'il a chantés avec tant de juste expression, celui de Bach: «Penteôte», a tout particulièrement rempli l'âme des auditeurs d'allégresse intime.

AVIS URGENTS

Monsieur et Madame WILLY GESSLER - COURVOISIER sont heureux d'annoncer la naissance de leur fille
Janine
Clinique du Crêt - Route de la Main 7
Le 24 novembre 1941

Tribunal de police du Val-de-Travers

Audience du 21 novembre

(c) Quelques rapports pour contravention à la police de l'obscureissement sont réglés par des amendes de 10 fr. et les frais.

Un agriculteur vaudois a mis du bétail en estivage au Mont des Verrières au cours de l'été dernier, en négligeant de déposer les certificats nécessaires à l'inspecteur du bétail du lieu. Il est condamné à 15 fr. d'amende et à 3 fr. 50 de frais.

Un amodiateur vaudois a laissé abandonné dans un pâturage des environs de Buttet, le cadavre d'un veau mort-dont il ignorait dit-il la présence.

Ces funérailles par trop sommaires, lui coûtent une amende de 10 fr. et 3 fr. 50 de frais.

Un manœuvre de Fleurier a reçu, le mois écoulé, un ordre de marche de l'Office cantonal du travail; il devait se rendre chez un agriculteur des Bayards. Notre homme qui avait eu la chance d'obtenir du travail sur un chantier de travaux des chemins de fer, trouva cet ordre inopportun et n'y donna pas suite. Malgré ses explications le tribunal lui inflige une peine de 15 jours d'emprisonnement et 3 fr. 50 de frais.

RÉGION DES LACS

BIENNE

Le budget communal

(c) Jeudi prochain, le Conseil de ville examinera le projet de budget de l'exercice 1942 que lui présente le Conseil communal. Ce projet accuse 9,966,965 fr. aux dépenses et 9,273,635 fr. recettes, soit un déficit présumé de 693,330 fr.

Il faut remarquer que les allocations de rattachement en faveur du personnel municipal augmentent sensiblement le déficit si elles sont votées par notre parlement municipal.

La contribution de 200,000 fr. de la commune à l'assainissement de la compagnie de navigation à vapeur du lac de Biemme sera totalement amortie cette année, de sorte que l'amortissement de 20 mille francs ne figurera pas au budget de 1942.

Le montant total des amortissements budgétaires de 1942 s'élève à 1,447,300 fr. Alors que pour l'exercice de 1941, le produit du fisco était évalué à 3,6 millions, le budget de 1942 prévoit 4,021,597 francs. Car on peut compter sur un rendement accru, eu égard à la bonne marche de l'industrie et du commerce.

LA NEUVEVILLE

† Eugène Béguelin

(c) Une figure bien connue de tous les voyageurs qui se rendaient à Cernier ou à l'île de Saint-Pierre vient de nous quitter. Le pilote Eugène Béguelin est mort à l'âge de 81 ans. Il était retraité de la Compagnie de navigation sur le lac de Biemme, mais pendant la belle saison, il allait encore amarrer les grands bateaux à leur arrivée au port. Il laisse le souvenir d'un employé fidèle, d'un homme de paix, d'un membre dévoué de la Croix-bleue. «Le papa Béguelin», comme on l'appelait, avait presque toujours un mot pour rire en nous accueillant.

ESTAVAYER-LE-LAC

La garde locale

(c) Lundi, tous les chefs de la garde locale des villages du district ont été mobilisés pour essayer les masques à gaz. Les exercices donnèrent satisfaction aux inspecteurs.

La Sainte Catherine

(c) Estavayer conserve jalousement ses traditions. Aussi, au soir du 24 novembre, jeunes filles et jeunes gens s'en sont-ils allés faire des sérénades sous les fenêtres des demoiselles ayant plus de vingt-cinq ans. La réception varie suivant les endroits, car les caramels qui sont lancés des fenêtres sont remplacés parfois... par des seaux d'eau.

La soirée de la Société fédérale de gymnastique

(c) Cette sympathique société a donné dimanche soir sa soirée annuelle. Tous ceux qui s'y rendirent furent enchantés du programme, aussi les spectateurs ne manquèrent-ils pas leurs applaudissements. La soirée se termina par un splendide tableau vivant.

Madame Charles Leidecker; Monsieur et Madame Paul Leidecker et leur fille Suzanne; à Lure; Madame Louis de Coulon et ses enfants Jacqueline et Paul-Louis; Madame et Monsieur J.-L. Nagel et leur fille Denise; à Couvet; Monsieur James Leidecker; Les enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants de feu Monsieur Henri DuBois, ont l'honneur de faire part de la perte douloureuse qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Monsieur Charles LEIDECKER

ancien pasteur leur cher époux, père, grand-père frère, beau-frère et parent. Bevaix, le 21 novembre 1941. Matth. V. a.

Le culte aura lieu au temple de Bevaix, mardi 25 novembre, à 13 h. 30.

Les Autorités communales de Bevaix ont le regret de faire part du décès de

Monsieur Charles LEIDECKER

ancien pasteur qui a été le conducteur spirituel de la paroisse de Bevaix pendant 45 ans. Bevaix, le 24 novembre 1941. Conseil communal.

Ton souvenir restera gravé dans nos cœurs.

Madame Henri Droz; Madame et Monsieur Maurice Spicher; Monsieur et Madame Bernard Droz et leur fils Henri; Madame et Monsieur Jean-Jacques Du Bois et leur fils Charles-Henri, à Alger;

les familles Droz; les familles Du Bois; les familles parentes et alliées, ont la profonde douleur d'annoncer à leurs amis et connaissances le décès de

Monsieur Henri DROZ

leur cher époux, père, beau-père, grand-père, frère, beau-frère, oncle et parent, enlevé à leur tendre affection après une pénible maladie, à l'âge de 61 ans.

Neuchâtel, 22 novembre 1941. (Avenue des Alpes 38)

L'incinération, avec suite, aura lieu mardi 25 novembre 1941, à 15 heures. Culte au domicile mortuaire à 14 h. 45.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire part

Messieurs les membres de la Région romande III de l'Association suisse des arbitres sont informés du décès de

Monsieur Henri DROZ

père de leur collègue Bernard Droz, trésorier de la société. L'incinération, avec suite, aura lieu mardi 25 novembre, à 15 heures. Le comité.

Madame veuve Blanche Gottreux-Paris et ses chers fils Jacques et Gérard; Monsieur et Madame Jacques Gottreux et leurs enfants, à Neuchâtel; Monsieur et Madame Henri Gottreux-Peter, à Rapperswil; Mademoiselle Ruth Gottreux, à Savigny;

Monsieur et Madame Robert Henard et leurs filles; Monsieur et Madame Alfred Aeberhard-Paris et leur fils Jean, à Vaumarcus;

Monsieur et Madame Henri Paris, en Angleterre, ainsi que les familles parentes, alliées et amies, font part du décès de

Monsieur Robert GOTTREUX-PARIS

leur cher époux, père, fils et frère, que Dieu a rappelé à Lui à l'âge de 43 ans, après une pénible maladie supportée avec courage et dans la foi. Bénit soit l'Eternel, car Il exauce la voix de mes supplications.

L'enterrement aura lieu mardi 25 novembre, à 13 h. 30, à Saint-Aubin. Départ de l'hôpital de la Béroche à 13 h. 25. Culte pour la famille à 13 heures, à l'hôpital.

DEUIL rapide et soigné TEINTURERIE MODE Monruz Neuchâtel 141, 5 31 88

Observations météorologiques

OBSERVATOIRE DE NEUCHÂTEL

23 novembre
Température: Moyenne 4.0; Min. 2.7; Max. 4.7.
Baromètre: Moyenne 717.4.
Vent dominant: Direction: est-nord-est; force: très faible.
Etat du ciel: couvert, brouillard.

Table with columns for dates (Nov 18, 19, 20, 21, 22, 23) and rows for various meteorological data points (mm, 735, 730, 725, 720, 715, 710, 705, 700).

Niveau du lac, 22 nov., à 7 h. 30 : 430.00
Niveau du lac, 23 nov., à 7 h. 30 : 429.99
Niveau du lac, 24 nov., à 7 h. 30 : 429.98